

HOF LÄDELI



Rapport de développement durable 2021



BEKB

BCBE



Rapport de développement durable 2021

Rapports de la BCBE

Rapport de gestion

Le Rapport de gestion comprend le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état des capitaux propres et l'annexe ; il présente la situation économique de la banque. Il livre en outre des informations sur la structure de l'entreprise, les activités, la gouvernance d'entreprise, les rémunérations du Conseil d'administration et de la Direction générale de même que la Gestion des risques.

La comptabilité ainsi que les principes d'évaluation et d'inscription au bilan, conformes aux prescriptions comptables suisses pour les banques et au règlement de cotation de la Bourse suisse, sont indiqués en francs suisses. La clôture individuelle présente la situation économique de façon à en refléter l'état réel selon le principe de l'image fidèle (comptes individuels statutaires conformes au principe de l'image fidèle ; cf. art. 25, al. 1, let. b, OB).

Rapport de développement durable

Le Rapport de développement durable contient des informations sur l'empreinte écologique, les objectifs et les activités de la Banque Cantonale Bernoise (BCBE) sous l'angle du développement durable. Il tend à donner conjointement avec le Rapport de gestion une image globale des dimensions financière, sociale et écologique des activités de la banque.

La BCBE aborde tous les principaux thèmes en rapport avec le développement durable. Les normes GRI (*Global Reporting Initiative*) et le « Supplément sur le secteur des services financiers » lui servent ici de lignes directrices. Le Rapport de développement durable a été préparé en conformité avec les normes GRI : option « critères exhaustifs ». Les données standard du présent rapport n'ont pas fait l'objet d'un audit externe ; cependant, tous nos processus sont certifiés ISO 9001 et notre écologie d'entreprise ISO 14001.

Rapport sur les comptabilités séparées

En publiant le rapport sur les comptabilités séparées, la BCBE remplit les exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité qui sont définies dans l'ordonnance sur les fonds propres (OFR) et dans la Circulaire FINMA 2016/1 « Publication - banques ».

Le rapport de gestion et le rapport de développement durable sont publiés une fois par an, le rapport sur les comptabilités séparées deux fois par an. À défaut d'indication contraire, les informations qu'ils renferment se rapportent à la maison mère de la BCBE et à l'engagement de la banque en 2021.

Impressum

Banque Cantonale Bernoise SA
Place Fédérale 8
Case postale
3001 Berne
031 666 18 85

www.bcbe.ch
bcbe@bcbe.ch

Rédaction

Andreas Baumann

Traduction

Christelle Mathys, Isabelle Montavon, Christine Murbach

Concept et design

NeidhartSchön SA

Photographie

Fabian Hugo, Berne
Lea Moser, Berne

© Mars 2022
Banque Cantonale Bernoise SA

Portraits



La BCBE accompagne les clients à chaque étape de leur vie. Ainsi, elle est en mesure de répondre à leurs questions et à leurs besoins financiers quels qu'ils soient. La diversité fait le monde. Chacun a son parcours de vie et son histoire. Mais quelles sont les questions qui préoccupent actuellement les clients et les collaborateurs ?



Partez à la rencontre de nos clients et de nos collaborateurs
report.bekb.ch/2021/fr/portraits

Sommaire

Généralités

Avant propos	p. 8
Développement durable : les points forts	p. 10
Politique à long terme	p. 16
Gestion du développement durable	P. 18
Thèmes principaux	p. 19
Objectifs de développement durable	p. 20
Perspectives et objectifs	p. 24

Produits et prestations

Pratiques de vente responsables	p. 26
Satisfaction de la clientèle et protection des données client	p. 28
Placements	p. 30
Crédits	p. 38

Employeur

Principes de base en tant qu'employeur	p. 43
Politique salariale raisonnable	p. 45
Responsabilité en tant qu'employeur et gestion des changements	p. 47
Santé et équilibre vie privée / vie professionnelle	p. 49
Formation initiale et continue	p. 52
Diversité et égalité des chances	p. 55

Société

Engagement social	p. 59
Approvisionnement régional à caractère durable	p. 65
Éthique et gouvernance d'entreprise	p. 66
Transparence et dialogue avec les parties prenantes	p. 68

Environnement

Écologie d'entreprise et protection du climat	p. 72
Conséquences du changement climatique	p. 73
Consommation des ressources et émissions	p. 75

Index-GRI

Index-GRI	p. 84
-----------	-------

Généralités

Avant propos	p. 8
Développement durable : les points forts	p. 10
Politique à long terme	p. 16
Gestion du développement durable	P. 18
Thèmes principaux	p. 19
Objectifs de développement durable	p. 20
Perspectives et objectifs	p. 24

Le développement durable : partie intégrante de la politique d'affaires



Antoinette Hunziker-Ebnetter (présidente du Conseil d'administration) et Armin Brun (CEO)

Chère lectrice, cher lecteur,

La politique à long terme de la BCBE a un impact sur les activités et l'état d'esprit de nos collaborateurs depuis de nombreuses années. Entreprise responsable, la BCBE s'appuie sur ses valeurs : l'engagement, le développement durable et la confiance. La Charte de développement durable et le Rapport de gestion nous guident aussi dans nos actions.

La BCBE a continué à se développer de manière réjouissante sans perdre de vue des pratiques commerciales équitables, des canaux de distribution proches du client et une politique d'achat et de vente responsable. Par ailleurs, nous avons à cœur de former nos collaborateurs en les invitant à suivre des modules sur le développement durable. Nous avons renforcé notre engagement de longue date dans le domaine des placements et, depuis début 2022, les critères du développement durable sont également pris en compte dans les formules de placement traditionnelles de la BCBE. En raison de leur impact négatif sur le développement durable, les exploitants et les producteurs de combustibles fossiles sont exclus de notre univers de placement et des instruments de placement que nous gérons activement.

En décembre 2021, la BCBE a lancé la plateforme « myky » en collaboration avec ewb (Energie Wasser Bern), le fournisseur d'énergie de la ville de Berne, et l'Assurance immobilière Berne (AIB). Cette plateforme met en réseau des offres portant sur l'organisation et

l'entretien d'un logement en propriété dans le but de réduire les émissions de CO₂. Au premier trimestre 2022, myky proposera sur le marché une solution intelligente : le « planificateur assainissement ».

Notre engagement en faveur d'une économie durable est reconnu : la BCBE a figuré pour la sixième fois consécutive dans la catégorie « leadership » du classement « Climate » de l'organisation internationale CDP. Dans la « Notation du WWF des banques de détail suisses 2020/2021 » également, la banque se classe parmi les meilleurs établissements bancaires dans le domaine du développement durable. De plus, l'agence de notation de développement durable ISS ESG décerne le label de qualité « Prime » à la BCBE depuis 2010.

Dans les rapports annuels de 2021, nous vous présentons des personnes qui collaborent étroitement avec la BCBE afin de concrétiser leurs projets. Comme d'autres parties prenantes, elles accordent jour après jour leur confiance à notre établissement. Nous voulons être un partenaire bancaire fiable pour elles et entendons leur proposer à l'avenir également des prestations financières durables qui les séduisent.

Avec nos salutations les meilleures,



Antoinette Hunziker-Ebnetter
Présidente du Conseil d'administration



Armin Brun
CEO

Développement durable : les points forts



Fonds de placement à caractère durable

Consciente de ses responsabilités, la BCBE a continué d'accroître ses compétences et son engagement de longue date dans le domaine des placements responsables. La banque propose dans toutes les catégories de placement des fonds qui sont construits selon son approche en matière de développement durable. Elle tient également compte des critères de développement durable pour ses fonds de placement traditionnels (cf. [Placements](#)).



Financement à caractère durable

La BCBE finance des entreprises et des initiatives qui contribuent positivement au développement durable. En proposant l'hypothèque Rénovation éco et l'hypothèque CECB®/Minergie®, elle encourage des projets viables sur le plan énergétique. La banque lance « myky », une plateforme consacrée à la propriété du logement durable, et poursuit son concept BCBE focus@pme, qui lui permet d'être aux côtés des PME à chaque phase de leur développement (cf. [Crédits](#)).



Diversité

La BCBE offre des modèles de travail et des horaires de travail modernes et flexibles. De plus, les postes sont mis au concours avec une fourchette de taux d'activité. La BCBE verse pour un même travail le même salaire, indépendamment du genre. Elle fait régulièrement vérifier le respect de ce principe par des instances externes (cf. [Diversité et égalité des chances](#)).



Formation

La BCBE s'engage depuis de nombreuses années en faveur de la formation des jeunes. Fin 2021, elle comptait ainsi 91 places d'apprentissage. En été, 17 apprentis diplômés ont trouvé un emploi à la BCBE. En misant sur la formation continue de ses collaborateurs, la banque assure un niveau élevé de compétences et de professionnalisme (cf. [Formation initiale et continue](#)).



Classement « Climate »

Dans son classement « Climate 2021 », l'organisation internationale CDP (auparavant Carbon Disclosure Project) a inscrit notre banque dans la catégorie « leadership ». C'est la sixième année consécutive qu'elle obtient ce résultat. La BCBE figure ainsi parmi les principaux prestataires de services financiers depuis treize ans. La BCBE se classe également parmi les meilleures banques dans la « Notation du WWF des banques de détail suisses 2020/2021 » (cf. [Vision de la BCBE à long terme > Banque primée](#)).



Protection de l'environnement

La BCBE a réduit de plus de moitié son empreinte sur l'environnement au cours des dernières années. Depuis 2013, elle achète uniquement de l'électricité provenant de sources d'énergie renouvelable. Les émissions de CO₂ résiduelles, soit 1002 tonnes en 2021 et 13 133 tonnes au total depuis 2011, sont entièrement compensées dans son propre espace économique. La banque contribue ainsi à la protection du climat, de même qu'au maintien de l'emploi dans la région (cf. [Consommation des ressources et émissions](#)).

Banque primée

Grâce à son engagement, la BCBE a obtenu de bons résultats à plusieurs notations réalisées par des organismes indépendants.

Aa2

L'évaluation de la BCBE par l'agence de notation Moody's est excellente, puisque la banque s'est vu attribuer la note « Aa2 » pour sa solvabilité à long terme et « Prime-1 » pour ses engagements à court terme (note maximale). La BCBE compte ainsi parmi les banques suisses les mieux notées par Moody's.



L'agence de notation de développement durable ISS ESG a décerné à la BCBE chaque année, depuis 2010, le label de qualité « Prime ». Dans son secteur d'activité, la banque compte parmi les figures de proue en offrant des prestations sociales et écologiques supérieures à la moyenne.



Le WWF évalue régulièrement la performance environnementale d'entreprises issues de branches les plus diverses. Dans le cadre de la « Notation du WWF des banques de détail suisses 2020/2021 », les activités de quinze établissements financiers ont été analysées sous l'angle du développement durable. La BCBE figure une nouvelle fois dans le peloton de tête, comme ce fut déjà le cas lors de la première édition 2016/2017.



La BCBE obtient depuis plusieurs années la note « AA » à la notation ESG de MSCI. MSCI ESG Research évalue des entreprises en fonction de leur exposition aux risques ESG¹ spécifiques à une branche et de leur capacité à gérer ces risques² par rapport à leurs concurrents. Elle attribue des notes allant de « AAA » (note la plus élevée) à « CCC » (note la plus basse).

¹ ESG est un sigle désignant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

² L'utilisation du logo de MSCI ESG Research LLC ne représente ni une promotion, ni une recommandation, ni un soutien de la BCBE pour l'organisation.



La Banque Cantonale Bernoise s'est vu décerner la notation A- par Inrate, ce qui la place dans le meilleur quantile du secteur des services financiers. Inrate est un prestataire indépendant de notation du développement durable domicilié en Suisse.



Dans son classement « Climate 2021 », l'organisation internationale CDP (auparavant Carbon Disclosure Project) a inscrit la BCBE dans la catégorie « leadership ». C'est la sixième année consécutive que la banque figure dans cette catégorie. La BCBE figure ainsi parmi les principaux prestataires suisses de services financiers depuis treize ans. Le CDP apprécie l'engagement en faveur de la protection du climat, les réductions d'émissions réalisées ainsi que l'exhaustivité du reporting climatique de la BCBE.



Le site Internet de la BCBE s'appuie sur les exigences internationales en matière d'accessibilité des sites web. Il est donc également accessible aux personnes malvoyantes, malentendantes ou à mobilité réduite. En 2014, puis en 2019, notre banque a obtenu le certificat « Access for all » du niveau de qualité professionnel AA.



La BCBE a été désignée meilleure banque de placement de Suisse par le magazine économique BILANZ. Depuis l'introduction du classement Private Banking, la BCBE est la seule banque du pays à avoir été récompensée chaque année, et ce pour la treizième fois consécutive en 2021. Grâce à ses performances constantes, la BCBE a également reçu la distinction de « leader de longue date en matière de qualité ».



La BCBE certifie être en conformité avec les normes GIPS® (*Global Investment Performance Standards*). Au sens des GIPS®, la société comprend la gestion de fortune institutionnelle et les fonds de placement de la BCBE.¹

¹ La liste exhaustive des *composites* et des *composites reports* peut être obtenue auprès de la BCBE. GIPS® est une marque déposée du CFA Institute. Le CFA Institute ne recommande ni ne soutient cette organisation et ne garantit pas non plus l'exactitude ou la qualité des contenus de ce document.



La gestion de la qualité et la gestion environnementale de la banque sont certifiées respectivement ISO 9001 depuis 2002 et ISO 14001 depuis 2004. Des audits externes menés chaque année confirment l'efficacité des systèmes de gestion de la BCBE.



La BCBE verse pour un même travail le même salaire, indépendamment du genre, et fait vérifier le respect de ce principe par une instance externe indépendante : depuis 2018, la banque est certifiée « Fair Compensation ». Cette distinction souligne l'engagement de la BCBE en faveur de l'égalité des chances et de conditions d'engagement justes et équitables.



Depuis 2020, la BCBE possède le label « Friendly Work Space ». Ce label de qualité est décerné aux entreprises qui assurent à tous les niveaux une excellente gestion de la santé et créent ainsi les conditions optimales pour que leurs collaborateurs restent en bonne santé.



Depuis 2003, le site de Bienne bénéficie du « Label du bilinguisme », car il promeut le bilinguisme. En 2019, la BCBE a été labellisée pour la quatrième fois et s'est ainsi vu récompensée pour son engagement en faveur du bilinguisme.

Chiffres-clés relatifs au développement durable

Vous trouverez ci-après les principaux chiffres-clés relatifs au développement durable. Ceux-ci sont détaillés dans les différents chapitres du présent rapport.

	Unité	2021	2020	2019	2018	2017
Produits et prestations						
Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle privée	mio de CHF	366	221	165	106	70
Fonds de placement BCBE à caractère durable	mio de CHF	1 376	947	704	414	197
Quote-part des fonds de placement BCBE à caractère durable au total des fonds de placement BCBE	%	36%	29%	24%	17%	9%
Concept de soutien financier des PME : projets financiers	nombre	27	34	53	47	38
- Total emplois ainsi soutenus	nombre	431	454	654	305	205
Collaborateurs						
Effectif du personnel (apprentis et auxiliaires compris) nombre		1 228	1 230	1 226	1 206	1 224
Collaborateurs (équivalent plein temps)	emplois	1 014	1 018	1 013	1 000	1 016
Total temps partiel	%	46%	44%	43%	42%	41%
Total collaborateurs en formation	nombre	91	98	107	114	110
Collaborateurs en formation continue externe en accompagnement du travail	nombre	92	95	85	95	92
Total formation initiale et continue par collaborateur	jours	3,8	3,0	3,9	3,4	3,4
Femmes cadres supérieurs (dès le niveau de fonction 8)	%	11%	13%	8%	9%	7%
Femmes cadres (dès le niveau de fonction 5)	%	26%	25%	23%	20%	20%
Femmes dans l'ensemble du personnel	%	44%	44%	44%	44%	44%
Société						
Génération de valeur nette	mio de CHF	279	262	260	306	259
- Autofinancement (entreprise)	mio de CHF	13	15	12	58	17
- Actionnaires	mio de CHF	86	82	78	75	62
- Pouvoirs publics	mio de CHF	35	23	29	35	37
- Collaborateurs	mio de CHF	145	142	140	139	143

	Unité	2021	2020	2019	2019 à 2021 (évolution)	2015 à 2019 (évolution)	2011 à 2015 (évolution)
Écologie							
Consommation d'électricité	kWh	5 985 225	5 820 474	6 000 189	0%	-22%	-27%
Consommation de chaleur ¹	kWh	2 698 350	2 397 629	2 549 631	+6%	-27%	+3%
Quote-part d'énergies renouvelables	%	78%	78%	78%	n.a.	n.a.	n.a.
Trafic professionnel	km	610 080	770 425	1 035 345	-41%	-9%	-10%
Consommation de papier	kg	160 370	181 575	178 228	-10%	-26%	-22%
Consommation d'eau	m ³	6 255	7 073	8 188	-24%	-11%	-19%
Déchets	kg	101 917	134 478	169 301	-40%	-28%	-29%
Émissions de gaz à effet de serre (scopes 1, 2 et 3)	t	1 002	1 005	1 064	-6%	-25%	-12%
Émissions de gaz à effet de serre par collaborateur	kg	988	987	1 050	-6%	-19%	-2%
Émissions de gaz à effet de serre par million de la somme du bilan	kg	26	28	32	-20%	-36%	-21%

¹ Cette augmentation est notamment due à la phase transitoire dans laquelle se trouve le concept énergétique du centre d'exploitation de Berne-Liebefeld (cf. Environnement > Consommation des ressources et émissions > Chaleur).

Politique à long terme

La BCBE s'engage depuis des années en faveur d'un développement durable. Sa stratégie est axée sur le succès à long terme : la banque table sur la création d'une plus-value durable en lieu et place d'une maximisation des bénéfices à court terme.

Les **principes de gouvernance d'entreprise** (cf. [Rapport de gestion > Gouvernance d'entreprise > Principes](#)) garantissent une gestion d'entreprise durable.

Cette approche à long terme se manifeste notamment dans le fait que la BCBE fixe ses **objectifs sur dix ans** sur la base du free cash-flow, qu'elle vise à réaliser son objectif de rentabilité en prenant des risques raisonnables et qu'elle dispose d'une structure de bilan solide ainsi que d'une dotation en fonds propres élevée.

« **Nous suscitons l'enthousiasme de manière durable** », telle est la vision de la BCBE.

Dans le cadre de sa stratégie, la banque met tout en œuvre pour que ses clients puissent également compter sur elle à l'avenir, en sa qualité de prestataire de services financiers de premier plan dans le domaine du développement durable. Elle a défini plusieurs objectifs en ce sens. La politique d'affaires est menée de manière responsable et conforme à la stratégie actionnariale de l'actionnaire majoritaire, le canton de Berne, dans la mesure où elle vise à maintenir une banque indépendante et performante, active dans toutes les régions de son espace économique, dont le siège se situe en ville de Berne.

La BCBE contribue largement au développement autonome des cantons de Berne et de Soleure et **renforce l'économie** de sa zone d'activité. Dans le canton de Berne, 33 % des PME et 36 % des particuliers entretiennent une relation bancaire avec la BCBE ; dans le canton de Soleure, c'est le cas pour environ 10 % de la population. En tant que banque universelle, la BCBE effectue toutes les opérations bancaires usuelles et soutient le canton ainsi que les communes dans l'accomplissement de leur mission.

La BCBE assume ses responsabilités économique, sociale et écologique et s'emploie à améliorer continuellement ses performances en matière de développement durable. La banque met l'accent sur une approche à caractère durable dans sa région, s'engage en faveur de projets culturels et sociaux et soutient les actions écologiques, dans sa propre entreprise comme chez ses clients. La BCBE est un important pourvoyeur de places d'apprentissage et de travail. Son fort ancrage dans sa zone d'activité se reflète auprès de ses clients et de ses actionnaires.

La BCBE met l'accent sur une approche à caractère durable dans sa région.

La BCBE poursuit une stratégie de gestion des risques valable à l'échelle de la banque (cf. [Rapport de gestion > Gestion des risques](#)) : pour restreindre les risques, elle se fonde sur les principes appliqués dans sa politique des risques ainsi que sur un système de limites plu-

ridimensionnel. Les risques et les opportunités sont examinés chaque année dans le cadre de l'évaluation de la stratégie, des objectifs et des risques. Les risques environnementaux et sociétaux ainsi que leurs effets sur la banque et son milieu sont également pris en compte dans cette évaluation.

Gestion du développement durable

Le développement durable est ancré dans l'organisation et les processus afin que la BCBE mette en œuvre de manière ciblée sa politique d'affaires à caractère durable.

Organisation et processus

La BCBE poursuit une approche de gestion intégrée et ciblée. Le Conseil d'administration définit la stratégie de la BCBE ainsi que l'orientation du développement durable (cf. [Rapport de gestion > À notre propos > Notre vision, nos valeurs et notre stratégie](#)). La stratégie constitue la base de la politique commerciale et du positionnement de la banque dans les domaines économiques, écologiques et sociaux. Elle est évaluée chaque année.

La Direction générale assume la responsabilité opérationnelle des mesures économiques, écologiques et sociales. Dans la Charte de développement durable, elle définit ses objectifs spécifiques ainsi que les garde-fous valables à l'échelle de la banque. Le **groupe de travail Développement durable**, composé de responsables de processus ayant un impact important sur les plans social ou écologique ainsi que de représentants de la distribution, coordonne leur mise en œuvre, évalue le degré de réalisation des objectifs et engage des mesures consécutives.

Des **comités réunissant des spécialistes** issus de divers secteurs et niveaux hiérarchiques, tels que le groupe spécialisé Placements à caractère durable, le groupe spécialisé Financement à caractère durable ou le groupe de travail Diversité, sont chargés d'élaborer des solutions concrètes à des questions relevant de la durabilité. Les aspects du développement durable sont intégrés dans les processus de gestion et mis en œuvre au quotidien.

Le groupe de travail Développement durable soumet un rapport annuel à la Direction générale. En outre, des entretiens axés sur les objectifs ont lieu entre le responsable du groupe de travail, le CEO et la présidente du Conseil d'administration. La Direction générale s'assure que le Rapport de développement durable en comporte les principaux aspects. C'est le Conseil d'administration qui est chargé de valider ce rapport et de le soumettre à l'Assemblée générale pour approbation formelle.

Charte de développement durable

La Charte de développement durable 2020 à 2023 est le fruit de plusieurs années d'évolution : en 1995 déjà, la BCBE avait élaboré un concept portant sur une utilisation rationnelle de l'énergie. Celui-ci a progressivement été étendu. Aujourd'hui, la Charte de développement durable comprend, outre des aspects écologiques, des **principes** et des **objectifs concrets** ayant trait à nos produits et à nos prestations ainsi qu'à la responsabilité de la banque vis-à-vis de ses collaborateurs et de la société. Elle indique par ailleurs de quelle manière la BCBE contribue à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Plus d'informations à ce sujet dans la Charte de développement durable de la BCBE
bcbe.ch/chartededevveloppementdurable

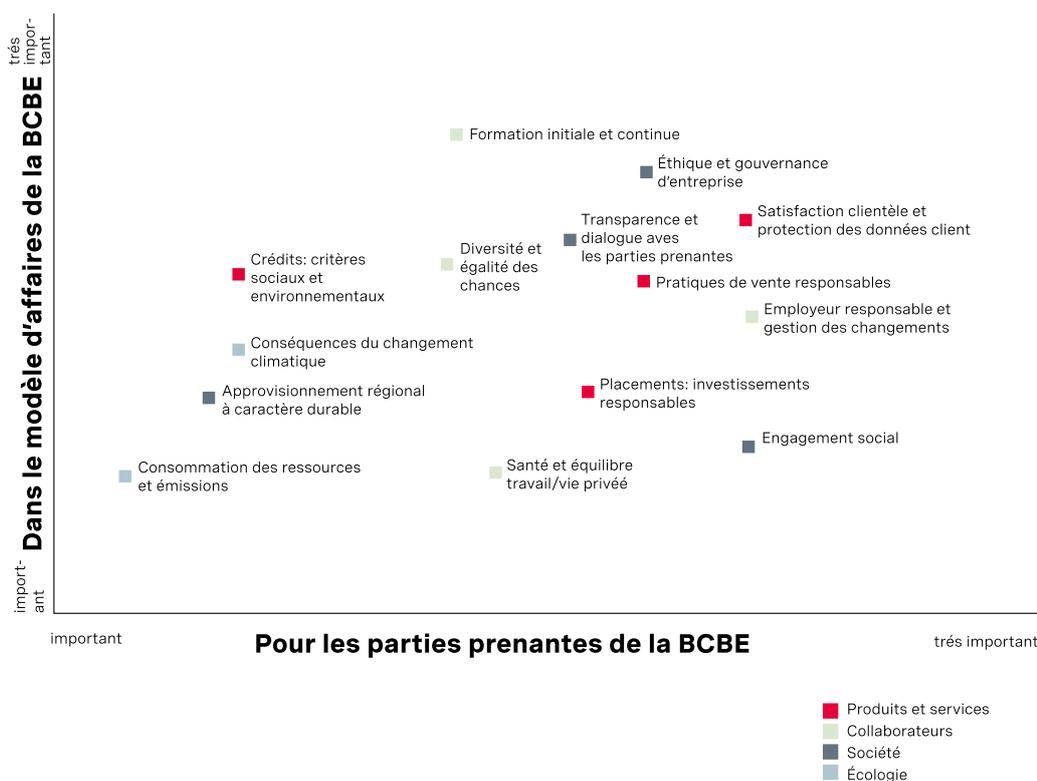
Thèmes principaux

La BCBE souhaite renforcer activement son engagement en faveur du développement durable. C'est pourquoi elle s'interroge régulièrement sur la façon de contribuer au mieux au développement durable.

Le groupe de travail Développement durable remanie régulièrement les principaux thèmes du développement durable. Il l'a fait pour la dernière fois en 2018. À cette fin, les besoins des diverses parties prenantes de la BCBE ainsi que les thèmes prépondérants du modèle d'affaires de la banque sont représentés dans la **matrice d'importance**. Celle-ci sert de base au Rapport de développement durable et au développement continu de notre gestion de l'environnement.

La contribution des représentants des parties prenantes (collaborateurs, clients, actionnaires) et des spécialistes en développement durable (une fondation, une analyste et une société de conseil) a été nécessaire à la rédaction du premier rapport selon les normes GRI. Les années suivantes, le groupe de travail Développement durable a réévalué les besoins dans le cadre d'un processus interne à plusieurs étapes.

Le rapport de la BCBE traite de tous les aspects significatifs du développement durable qui ont un effet matériel sur les parties prenantes. La banque accorde une attention particulière au contexte du développement durable, à l'exhaustivité et à la cohérence, par exemple en présentant des comparaisons pluriannuelles et en mettant en évidence les tendances qui s'en dégagent. Les données se veulent détaillées, précises, actuelles, intelligibles et fiables, dans l'optique d'une éventuelle confirmation externe.



Principaux thèmes du développement durable

Objectifs de développement durable

La BCBE adhère aux objectifs de développement durable et contribue à leur réalisation. Elle aligne davantage sa gestion du développement durable et son cœur de métier sur les ODD.

Les objectifs de développement durable (ODD) forment la clé de voûte de l'Agenda 2030, adopté à l'automne 2015 par les Nations Unies. Ils définissent les jalons sociaux, économiques et écologiques que le monde devrait atteindre d'ici 2030. Les entreprises peuvent contribuer de manière décisive à l'Agenda 2030. Consciente de ses responsabilités, la BCBE aligne davantage sa gestion du développement durable et son cœur de métier sur les ODD.

Les entreprises peuvent contribuer de manière décisive à l'Agenda 2030.

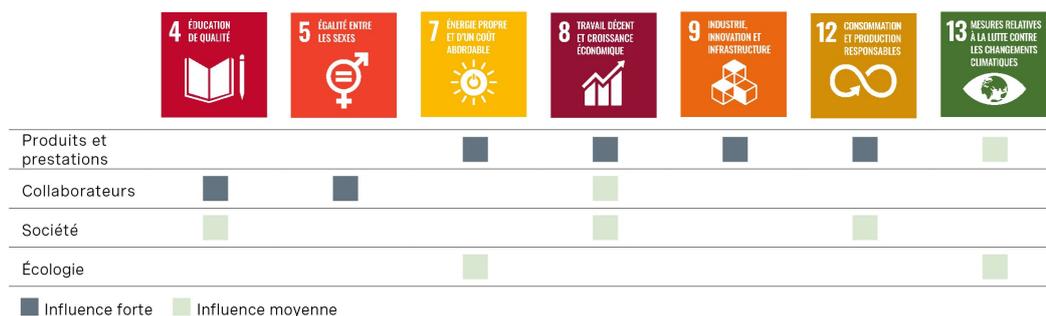
Priorisation des ODD

La BCBE adhère aux 17 ODD, qui sont tous d'une importance capitale pour la promotion d'un développement durable. Soucieux de cibler ses activités, le groupe de travail Développement durable a classé les ODD par ordre de priorité. Sur la base des principales catégories thématiques de la BCBE (Produits et services, Collaborateurs, Société et Écologie), des recherches ont été effectuées afin de déterminer les ODD sur lesquels la banque avait le plus d'influence à travers ses activités.

La BCBE met l'accent sur quatre ODD : Éducation de qualité (4), Énergie propre et d'un coût abordable (7), Travail décent et croissance économique (8) et Consommation et productions responsables (12). C'est à ces quatre niveaux que la banque peut exercer la plus forte influence. Son impact sur les objectifs 5, 9 et 13 est également déterminant. La BCBE a une influence moins importante sur les dix objectifs restants, bien qu'elle y contribue également avec ses opérations de crédit et de placement.

Dans le Rapport de développement durable, la BCBE montre la manière dont elle contribue aux ODD sur lesquels elle a le plus d'influence. De plus, la banque a défini dans sa Charte de développement durable 2020 à 2023 des objectifs dont la réalisation permettra de contribuer davantage aux ODD.

ODD sur lesquels la BCBE a la plus forte influence



Principaux ODD pour la BCBE et manière dont elle y contribue



Objectif 4 :

assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- En tant que banque formatrice, la BCBE assure un accès à une formation de qualité, elle améliore le niveau de qualification des jeunes et les sensibilise au développement durable. Depuis de nombreuses années, un emploi sur dix est occupé par une personne en formation (cf. [Formation initiale et continue > Formation des apprentis](#)).
- Grâce à sa vaste offre de formation continue, la BCBE investit dans le développement professionnel de ses collaborateurs et améliore leur employabilité (cf. [Formation initiale et continue > Développement du personnel](#)).
- La BCBE encourage les parties prenantes, par exemple les jeunes, à suivre des formations dans le domaine du développement durable (cf. [Engagement social > Culture, sport et social](#)).

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



Objectif 7 :

garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

- La BCBE s'engage en faveur des investissements responsables et a continué d'étendre ses compétences accumulées au fil des années dans ce domaine. Depuis le 1^{er} janvier 2022, elle exclut les entreprises spécialisées dans l'extraction et la production de combustibles fossiles au profit de celles spécialisées dans les énergies renouvelables (cf. [Placements](#)).
- Avec l'hypothèque Rénovation éco et l'hypothèque CECB®/Minergie®, la BCBE soutient des projets efficaces sur le plan énergétique. Elle évite de financer des opérations dont l'objectif est contraire à celui de l'énergie durable (cf. [Crédits](#)).
- Depuis 1995, la BCBE améliore de façon systématique son efficacité énergétique. Et depuis 2013, elle consomme uniquement de l'électricité provenant de sources d'énergie renouvelable (cf. [Consommation des ressources et émissions](#)).

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Objectif 8 :

promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- La BCBE propose aux PME des prestations complètes dans les domaines des finances et du conseil, encourage des projets innovants et offre un accès non discriminatoire à ses services (cf. [Crédits](#)).
- La BCBE offre des conditions de travail attractives et conciliables avec la vie de famille, favorise la diversité, pratique une politique salariale raisonnable impliquant l'égalité salariale entre hommes et femmes et s'engage pour la formation et le perfectionnement des collaborateurs (cf. [Principes de base en tant qu'employeur](#)).
- La BCBE table sur une création de valeur durable et procure des avantages à l'économie régionale. Elle fait appel à des fournisseurs se trouvant dans son propre rayon d'activité pour s'approvisionner (cf. [Politique à long terme et Approvisionnement régional à caractère durable](#)).



Objectif 12 :
établir des modes de consommation et de production durable

- Le développement durable fait partie intégrante du processus de conseil de la BCBE. La banque favorise la vente de produits et de services durables, notamment dans le domaine des placements, et continue d'étoffer sa gamme de produits durables (cf. [Placements](#)).
- La BCBE forme et sensibilise ses collaborateurs au développement durable. Elle encourage la population à gérer de manière responsable son argent, soutient des initiatives et des projets durables et crée des plateformes dédiées aux échanges sur ce thème (cf. [Engagement social](#)).
- La BCBE a sensiblement diminué son impact sur l'environnement au cours des dernières années et continue à le faire. Depuis 2011, elle compense les émissions résiduelles dans son propre espace économique (cf. [Consommation des ressources et émissions](#)).

ODD sur lesquels la BCBE a une influence moindre



Perspectives et objectifs

Conformément à sa stratégie de développement durable, la BCBE attache une grande importance à la mise en œuvre de sa Charte de développement durable 2020 à 2023. La banque continuera à faire preuve d'un engagement sans relâche à l'avenir afin de réaliser ses objectifs et de relever les défis y afférents.

L'un des points forts de 2022 consistera à continuer de favoriser le **dialogue** sur le développement durable et à sensibiliser ainsi davantage la population à ce thème. La BCBE développe à cet effet les plateformes et instruments existants. Le **concept de formation** complet sur le développement durable lancé en 2021 par la BCBE sera ainsi poursuivi en 2022. Les modules de formation et d'apprentissage s'adresseront à tous les collaborateurs de la BCBE et auront pour but d'ancrer durablement le thème du développement durable dans les consciences.

Les fonds de placement de la BCBE connaissent un franc succès et continueront à être mis en avant. Depuis début 2022, les critères de développement durable sont aussi pris en compte dans les formules de placement traditionnelles de la BCBE. La **transparence des instruments de placement** sera encore améliorée tout au long de l'année : il s'agira d'expliquer aux clients dans quelle mesure les résultats des placements se distinguent à l'aune des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance).

Dans le **domaine des crédits**, la plateforme consacrée au logement durable myky continuera d'être développée et son contenu sera enrichi par étapes en collaboration avec nos partenaires. De plus, il est prévu de créer un instrument spécial pour les financements qui facilitent la transition vers une économie à faibles émissions. Les offres et les prestations proposées dans le cadre de BCBE focus@pme seront élargies afin que les entrepreneurs puissent, à l'avenir également, compter sur le soutien de la BCBE, un partenaire compétent demeurant à leurs côtés à chaque phase du développement de leur entreprise.

La BCBE souhaite contribuer à la réalisation des objectifs globaux de développement durable non seulement au sein de son entreprise, mais aussi avec ses produits et ses services. À cet effet, la banque entend fixer des objectifs concernant les émissions de gaz à effet de serre qu'elle financera par des crédits et des investissements. Ces objectifs devront concorder avec ceux de l'Accord de Paris en matière de température et soutenir la transition vers une **économie « zéro émission nette »** d'ici à 2050. Ces objectifs ambitieux assortis des plans de mise en œuvre correspondants s'inscrivent dans l'engagement à long terme de la BCBE en faveur d'une économie durable et respectueuse du climat.

Plus d'informations sur l'engagement de la BCBE en faveur d'une économie « zéro émission nette » à l'adresse bcbe.ch/environnement

Produits et prestations

Pratiques de vente responsables	p. 26
Satisfaction de la clientèle et protection des données client	p. 28
Placements	p. 30
Crédits	p. 38

Pratiques de vente responsables

La BCBE privilégie les relations de partenariat durables avec sa clientèle. Elle offre des prestations qui apportent une plus-value à ses clients et à l'économie réelle. La banque s'assure que le niveau de compétences de ses coachs financiers reste élevé et veille à éviter tout conflit d'intérêts dans les activités de conseil.

La BCBE offre des **services fiables** d'une qualité irréprochable, à des prix et à des conditions raisonnables. Elle veille à assurer la satisfaction à long terme de ses clients en leur offrant un suivi personnalisé et individuel, un conseil transparent et professionnel ainsi que des produits compréhensibles présentés dans un langage clair.

Le processus de conseil commence par une analyse approfondie et une **identification des besoins** du client et se poursuit avec la définition du produit, des explications y afférentes et une information correspondante sur les risques éventuels.

En pratiquant une politique salariale mesurée (cf. [Politique salariale raisonnable](#)), la BCBE veille à ne pas créer de fausses incitations pour les coachs financiers et à éviter les conflits d'intérêts dans le conseil. Ainsi, la rémunération variable ne se limite pas aux ventes de produits (critères quantitatifs), mais tient compte aussi de l'attitude et du succès de l'entreprise (critères qualitatifs). Après révision du système de rémunération de la BCBE au 1^{er} janvier 2022, les collaborateurs recevront en lieu et place de la composante variable une participation au résultat qui dépendra du résultat global de la banque.

En pratiquant une politique salariale mesurée, la BCBE veille à ne pas créer de fausses incitations pour les coachs financiers.

En 2020, la BCBE a introduit un **outil de conseil en placement numérique** complet qui convient à toutes les variantes de placement. La banque a ainsi pu consolider davantage ses compétences en matière de placement et offrir une plus-value à sa clientèle. Un monitoring actif lui permet de s'assurer que la stratégie de placement et les prescriptions de la loi fédérale sur les services financiers (LSFin) sont respectées.

De plus amples informations sur les pratiques de vente responsables dans les opérations de placement et dans les opérations de crédit figurent sous [Placements](#) et [Crédits](#).

Fonds de la clientèle conformes aux prescriptions fiscales

La BCBE n'est nullement intéressée par des fonds de clientèle non déclarés et part du principe que ses clients se conforment à toutes les réglementations fiscales en vigueur. Les nouveaux clients doivent certifier par écrit qu'ils respectent les lois fiscales de leur pays d'origine ou de domicile et qu'ils déclarent toutes leurs valeurs patrimoniales. En cas de doute concernant l'imposition correcte des avoirs, une confirmation écrite ad hoc est également demandée aux clients suisses.

La BCBE n'est nullement intéressée par des fonds de clientèle non déclarés.

Elle n'établit pas de relations d'affaires avec des personnes domiciliées à l'étranger qui n'ont aucun lien avec l'espace économique de la banque. Parmi les conditions pour l'ouverture d'une relation d'affaires figurent un point d'ancrage clair et des séjours réguliers en Suisse. En principe, la BCBE n'entretient des relations d'affaires ni avec des personnes politiquement exposées à l'étranger (PEP à l'étranger) ni avec des personnes qui leur sont proches.

Satisfaction de la clientèle et protection des données client

Fiables, engagés, compétents et à l'écoute des clients : c'est ainsi que les collaborateurs de la BCBE doivent être perçus par la clientèle. Ainsi, la banque accorde une grande importance au service et à la proximité avec ses clients.

« Nous façonnons l'avenir aux côtés de nos clients », telle est la promesse de prestations de la BCBE. La banque aligne son suivi sur les **événements-clés qui ponctuent les différentes phases de vie** de ses clients et garantit ainsi une orientation globale, complète et prospective de ses prestations sur leurs besoins. La BCBE allie ses compétences, les met en réseau et réunit les bons spécialistes à l'interne comme à l'externe. Cette approche vise à instaurer des relations à long terme avec des clients satisfaits.

Nous façonnons l'avenir aux côtés de nos clients.

La BCBE sonde la satisfaction de ses clients en réalisant des enquêtes directes et des études de marché annuelles. Comme le montrent les derniers résultats (études publiées en 2021 et en 2019), le **degré de satisfaction** des clients ayant fait de la BCBE leur banque principale est **élevé** : 94 % pour les entreprises et 84 % pour les particuliers.

La qualité des services et du conseil est aussi vérifiée lors de **visites mystères** (*mystery shopping*). Des demandes parviennent alors à la banque par téléphone ou par courriel, ou des clients tests se présentent dans nos sites. Par ailleurs, la BCBE dispose d'instruments institutionnalisés pour recueillir et gérer les réactions des clients. Celles-ci sont précieuses pour la BCBE, car elles lui permettent de jeter un regard critique sur ses services et ses processus et de les améliorer continuellement. Parmi les quelque 800 avis de clients qui ont été recueillis en 2021, environ un avis sur trois concernait le service à la clientèle et un avis sur sept les prix et les conditions. Grâce au management des idées, les collaborateurs disposent en outre d'un instrument qui leur permet de soumettre leurs idées en vue d'améliorer les relations avec les clients.

La gestion de la qualité constitue une priorité pour la BCBE. En 2002, la BCBE a été l'une des premières banques suisses d'envergure à obtenir le certificat ISO 9001 pour l'ensemble des processus, services et sites. Depuis, la gestion de la qualité est continuellement améliorée et soumise à des contrôles réguliers. En 2021 également, l'Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS) a procédé à un audit externe. Toutes les analyses effectuées confirment l'efficacité des systèmes de gestion ainsi que la qualité élevée de leur mise en œuvre au sein de la BCBE. Durant l'année sous revue, plusieurs contrôles internes de la qualité ont été réalisés en plus de l'audit externe mené par la SQS.



9001

Gestion de la qualité
certifiée ISO depuis 2002

Protection des données client

Le secret bancaire protège les clients contre tout accès non autorisé aux informations sur leur relation bancaire. L'obligation légale de respecter le secret bancaire est également stipulée dans les contrats de travail des collaborateurs ainsi que dans des directives. Diverses **formations internes** se penchent sur ce sujet, à l'instar de la formation « Sécurité intégrale » qui a été dispensée durant l'année sous revue, conformément au calendrier. Cette formation met notamment l'accent sur le traitement des données électroniques des clients. En outre, des formations en ligne et des campagnes internes sur l'hameçonnage (*phishing*) sont régulièrement organisées en vue de sensibiliser les collaborateurs à l'utilisation des moyens de communication électroniques en toute sécurité.

La **gestion de la sécurité de l'information** de la BCBE se fonde sur les normes ISO/IEC 27001 et 27002 (sécurité de l'information). La banque veille au respect des directives relatives à la protection des données client en procédant à une surveillance et à des contrôles automatiques. Elle effectue également des tests de pénétration. En juillet 2021, la BCBE a mandaté pour la première fois des hackers éthiques dans le cadre d'une « chasse aux bugs » (appelée « Bug Bounty ») visant à détecter des failles de sécurité dans ses systèmes informatiques.

Le secteur Gestion des risques consigne dans ses rapports les principaux résultats concernant le respect de la tolérance au risque et des indicateurs de risque en matière de sécurité de l'information et de confidentialité des données client.

La BCBE s'assure, au travers d'**audits** internes et externes, que les lois et les exigences de l'autorité de surveillance sont appliqués. Dans le cadre d'un examen prudentiel annuel, la société de révision externe examine au moyen d'une couverture graduelle sur six ans, entre autres, le domaine de l'informatique, le traitement des données électroniques des clients, l'externalisation (*outsourcing*) et la gestion de la continuité de l'activité (Business Continuity Management, BCM) de la banque. Aucun incident impliquant des données client ou aucune autre lacune n'a été constaté lors de ces audits. Tout élément identifié comme pouvant être amélioré l'est sans délai.

Placements : investissements responsables

En tant que prestataire de services financiers, la BCBE peut exercer une certaine influence afin que les avoirs soient utilisés de manière judicieuse et, ainsi, éviter d'éventuelles répercussions négatives sur le développement durable. La BCBE assume ce rôle. Elle prône une gestion responsable des placements financiers, développe progressivement les critères appliqués dans ce domaine et les rend transparents.

La BCBE a ratifié les **Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)**. Ce faisant, elle s'engage à intégrer les questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise dans ses décisions d'investissement, en vue de rendre le système financier mondial plus durable.

Les clients de la BCBE ont accès à un large éventail de placements à caractère durable.

Cela fait plus de 25 ans que la BCBE gère des actifs (Asset Management), activité qu'elle exerce avec succès. Un team de gérants de portefeuille et de fonds justifiant d'une expérience professionnelle de plusieurs années se charge de gérer les avoirs confiés à la banque. La BCBE propose une sélection attractive de ses propres fonds de placement. L'approche d'investissement repose sur un **processus à plusieurs niveaux**. Des spécialistes analysent le marché à l'échelle macroéconomique, mais aussi par catégorie de placement, secteur, branche et titre. Sur la base des résultats obtenus, le comité de placement définit chaque mois la tactique de la BCBE en matière de politique de placement que les gérants de portefeuille appliquent sans délai et de manière systématique.

Critères généraux d'exclusion

S'agissant des instruments de placement, la BCBE applique une procédure d'exclusion générale :

- aux fabricants et aux négociants d'**armes prohibées** (armes à sous-munitions, armes nucléaires, biologiques et chimiques ainsi que mines terrestres et antipersonnel) ;
- aux entreprises qui contreviennent gravement aux principes du **Pacte mondial de l'ONU**. Constituant l'initiative la plus importante au monde en matière de développement durable des entreprises, le Pacte mondial prend en considération de multiples aspects du développement durable, tels que les droits de l'homme et du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption ;

- aux entreprises du secteur des **combustibles fossiles**. Sont ainsi exclus la promotion du charbon, du pétrole et du gaz naturel ainsi que le traitement et l'utilisation du charbon et du pétrole, en particulier l'exploitation de centrales et de raffineries (entreprises dont la part de combustibles fossiles représente 5 % ou plus du chiffre d'affaires). Cette exclusion est valable depuis le 1^{er} janvier 2022.

Les titres de telles entreprises ne sont ni détenus par la BCBE pour son propre compte, ni recommandés à l'achat. Les entreprises sont en outre exclues de tous les instruments de placement actifs de la BCBE gérés par celle-ci. Les clients qui détiennent de tels titres dans leur dépôt BCBE sont informés de cette exclusion par leur coach financier. S'agissant des produits tiers, les critères généraux d'exclusion s'appliquent par analogie, certains écarts ne pouvant toutefois être évités.

La BCBE continue d'accroître ses compétences et son engagement de longue date dans le domaine des placements responsables.

Placements à caractère durable

Une sélection soignée permet d'assurer que les placements à caractère durable ciblent uniquement des entreprises qui ont de grandes exigences sur le plan éthique et dont l'activité repose sur des facteurs d'**efficacité économique, de compatibilité écologique et de responsabilité sociale**.

Les clients de la BCBE ont accès à un large éventail de placements à caractère durable. Qui-conque confie à la banque un mandat de gestion de fortune peut choisir, depuis 2010, une variante « à caractère durable » pour chacune des stratégies de placement. À l'automne 2017, la BCBE a lancé quatre fonds de placement à caractère durable pour la prévoyance liée. Ces produits suscitent un vif intérêt auprès des clients et ont fait leurs preuves depuis leur lancement, raison pour laquelle ils sont également proposés en prévoyance libre depuis 2018.

Tous les fonds de placement BCBE à caractère durable et les fonds de prévoyance BCBE sont construits selon l'**approche en matière de développement durable de la BCBE**.

- Au cours d'une première phase, la banque exclut systématiquement les entreprises impliquées dans des **secteurs d'activité controversés** tels que les combustibles fossiles, l'énergie nucléaire ou l'armement. Sont exclues également les entreprises coupables de violations graves du droit du travail ou des droits de l'homme, de comportements controversés à l'égard de l'environnement et d'actes de corruption grave.
- Dans une deuxième phase, la banque détermine les entreprises qui sont les chefs de file dans leur branche sur les plans social et écologique, autrement dit les meilleures de la classe (approche « **best in class** »). À cette fin, elle se fonde sur les données des analystes de l'agence de notation de développement durable ISS ESG, organe indépendant et spécialisé en la matière.
- Lors d'une dernière phase, la banque priorise les titres retenus à l'aune de **critères économiques**, de manière à constituer des portefeuilles équilibrés et largement diversifiés.



1 376

**millions de francs sont investis
dans des fonds de placement BCBE
à caractère durable**

GRI	Unité	2021	2020	2019	2018	2017
G4-FS8 Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle privée	nombre	573	361	262	172	95
Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle privée	mio de CHF	366	221	165	106	70
Quote-part des mandats à caractère durable au total des mandats de gestion de fortune Clientèle privée (en termes de volume)	%	24%	18%	14%	9%	7%
Fonds de placement BCBE à caractère durable	mio de CHF	1 376	947	704	414	197
Quote-part des fonds de placement BCBE à caractère durable au total des fonds de placement BCBE	%	36%	29%	24%	17%	9%

Placements traditionnels : critères de développement durable

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les critères de développement durable sont systématiquement intégrés dans le processus de placement des instruments de placement traditionnels de la BCBE. Outre l'analyse financière conventionnelle, des critères ESG (pour critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) sont pris en considération. Ceux-ci permettent d'identifier les émetteurs qui affichent une mauvaise performance en matière de développement durable et ceux qui présentent des risques particulièrement élevés pour le climat. Ces émetteurs ne pourront rester dans l'univers de placement que s'ils résistent à un **examen ESG approfondi** et si la diversification le justifie.

Les retardataires en matière de développement durable font l'objet d'un examen approfondi.

Le conseil en placement suit la même logique : la BCBE fournit d'office des recommandations de placement uniquement pour les titres représentés dans cet univers de placement. Toutefois, des informations sur des titres qui n'y figurent pas peuvent être fournies à la demande des clients.

Lors de la sélection de produits tiers, la BCBE applique également les critères susmentionnés (performance en matière de développement durable et risques pour le climat).

Plus d'informations sur les instruments de placement à caractère durable de la BCBE à l'adresse bcbe.ch/approche-durable

Mesure des effets des instruments de placement

Depuis 2020, la BCBE se procure des données d'études menées sur les performances en matière de développement durable, l'impact climatique des investissements et l'influence de ceux-ci sur les objectifs de développement durable (ODD). Durant l'exercice sous revue, les données ont été préparées et intégrées dans les systèmes afin que des **évaluations détaillées de portefeuilles client et de fonds** puissent être réalisées sur demande. À partir de 2022, ces évaluations seront intégrées dans le conseil à la clientèle et mises à la disposition de toute la clientèle de placement.

En 2020, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), en collaboration avec le Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI), a effectué un **test de compatibilité climatique** du marché financier suisse intitulé « PACTA 2020 » (Paris Agreement Capital Transition Assessment). La BCBE a participé de son propre gré à cette analyse, comme 179 autres établissements financiers. Les résultats du test de la BCBE sont réjouissants :

ses portefeuilles d'actions et d'obligations, par exemple, investissent nettement moins dans des technologies à forte intensité carbone, telles que les combustibles fossiles, que la moyenne des 31 banques qui se sont soumises au test. S'agissant des énergies fossiles, leur part est inférieure à 1 %. Les résultats des tests confirment l'engagement de longue date de la banque en faveur du développement durable.

En rejoignant, fin 2020, le partenariat mondial PCAF (**Partnership for Carbon Accounting Financials**), la BCBE a en outre affirmé sa volonté de mesurer et de publier lesdites « émissions financées », à savoir les émissions de gaz à effet de serre financées par des crédits et des investissements (cf. [Conséquences du changement climatique](#)).

Sensibilisation des collaborateurs

La BCBE sensibilise ses coachs financiers au développement durable. En 2013, les quelque 70 collaborateurs spécialisés dans le conseil en gestion de fortune ont assisté à un colloque intitulé « Placements à caractère durable ». En 2017, en prévision du lancement des fonds de prévoyance à caractère durable, près de 400 coachs financiers ont suivi une formation portant sur les nouveaux produits et sur l'approche de la BCBE en matière de développement durable menée. Le thème a été approfondi en 2018 dans des modules de formation supplémentaires. Durant l'exercice écoulé, la BCBE a lancé pour tous les collaborateurs une **formation complète en matière de développement durable** (cf. [Formation initiale et continue > Formation sur le développement durable](#)) qui met également l'accent sur les placements.

Engagement accru

La BCBE prend aussi en compte les critères du développement durable dans ses placements financiers. La banque a aussi pour objectif que **son propre portefeuille de titres** corresponde, d'ici 2023, à hauteur de 85 % au moins à son univers de placement à caractère durable. Cet objectif a déjà été atteint au cours des dernières années. Fin 2021, la part s'élevait à 96 %. La Caisse de pension de la BCBE intègre également les critères du développement durable dans ses placements.

Les **droits de vote** liés aux fonds BCBE sont exercés par Swisscanto Direction de Fonds SA. Dans son processus décisionnel, la société tient compte de standards écologiques, sociaux et de gestion d'entreprise ; elle publie aussi bien ses directives de vote que son comportement de vote. La banque exerce elle-même son droit de vote conféré par les actions de sociétés suisses figurant dans son portefeuille ainsi que dans celui de la Caisse de pension de la BCBE.

Plus d'informations sur le processus de vote de Swisscanto Direction de Fonds SA à l'adresse [swisscanto.ch/voting](https://www.swisscanto.ch/voting)

Outre l'exercice des droits de vote, la BCBE participe activement au domaine *Engagement* depuis juillet 2021. Il s'agit d'un processus à long terme qui permet aux investisseurs et **aux entreprises d'entamer un dialogue** visant à inciter ces dernières à améliorer leur gouvernance d'entreprise, à tenir davantage compte des aspects environnementaux et sociaux et à fournir des informations transparentes à ce sujet. Afin de réunir l'influence de la BCBE et celle des autres investisseurs, les activités d'*Engagement* de la banque s'effectuent par l'intermédiaire d'ISS ESG.

Depuis 2018, la BCBE est membre de l'association Swiss Sustainable Finance (SSF). Elle affirme ainsi son engagement en faveur de la finance durable et entend contribuer à son développement.

Prestations transparentes

Les formules de placement sont vendues de manière à correspondre au profil de placement du client, qui prend en considération la situation du client (revenus et fortune), son horizon de placement, sa propension au risque et sa tolérance au risque. Les produits de placement sont classés selon leur complexité. Leur vente ne peut se faire que par des coachs financiers certifiés ISO. La transparence est assurée par des **symboles de risque compréhensibles** (Terre, Eau, Air, Énergie et Feu).

La BCBE propose, dans tous ses mandats de gestion de fortune et dans ses mandats de conseil patrimonial au tarif forfaitaire, des fonds sans **indemnités de distribution** (rétrocessions). Lorsque cela s'avère impossible, lesdites indemnités sont reversées au client. S'agissant des investissements dans des placements collectifs effectués dans le cadre de ces mandats, la BCBE propose uniquement des parts de fonds sans frais de gestion, depuis janvier 2018. La banque assure ainsi une plus grande transparence au niveau des frais : hormis les frais de gestion de fortune, aucun coût indirect supplémentaire n'est prélevé. Lors de l'achat de parts de fonds de placement, le taux des rétrocessions figure sur le décompte de bourse, de même que sur l'extrait de dépôt et sur le relevé fiscal envoyé aux clients en fin d'année.

La gestion de fortune institutionnelle de la BCBE ainsi que les fonds de placement de la BCBE sont certifiés selon les GIPS® (*Global Investment Performance Standards*), normes d'éthique internationalement reconnues pour la **mesure de la performance**. Les investisseurs peuvent ainsi procéder à une comparaison objective de la performance des différents fonds de placement.¹

La BCBE exploite une plateforme électronique de négoce d'actions suisses non cotées : OTC-X. Ce faisant, la BCBE contribue de manière significative à la transparence et à la liquidité des **transactions hors bourse**. Outre les cours, la plateforme publie des informations relatives à l'actualité, des rapports de marché, des études, des analyses de durabilité et des chiffres-clés concernant les 249 entreprises listées. La quatrième étude OTC-X consacrée au thème du développement durable a été publiée durant l'exercice sous revue.



249

entreprises

sont listées sur la plateforme électronique de négoce OTC-X

Par ailleurs, la BCBE a lancé, en décembre 2021, sa nouvelle **plateforme numérique de négoce SME|X**. Cette place de négoce réservée aux actifs numérisés peut être utilisée par les PME pour accéder à des processus plus simples et plus efficaces et ouvrir de nouveaux marchés aux investisseurs. Par cette formule novatrice, la BCBE élargit son offre destinée aux PME, quelle que soit leur phase de développement, et prouve sa capacité d'innovation.

Plus d'informations au sujet des plateformes de négoce aux adresses

otc-x.ch

sme-x.ch

Or Fairtrade

La BCBE propose de l'or issu du commerce équitable. Ce faisant, elle s'engage pour de meilleures conditions de travail et de vie dans l'exploitation minière artisanale de l'or. Depuis le mois d'avril 2017, la BCBE - en collaboration avec la Fondation Max Havelaar (Suisse) - vend **exclusivement des lingots d'or d'un poids de 1 à 10 grammes portant la certification Fairtrade.**

Ce label est synonyme de normes de **protection rigoureuses des personnes et de l'environnement.** Les standards Fairtrade interdisent notamment le travail des enfants et imposent des mesures de protection de la santé et de prévention des accidents. Les mines certifiées Fairtrade obtiennent, en sus du prix minimal garanti, une prime d'USD 2 par gramme d'or. Ces revenus supplémentaires sont investis dans des projets communautaires (écoles, approvisionnement en eau, centres médicaux, etc.) et dans l'amélioration du fonctionnement des exploitations.

Les ventes ont sensiblement augmenté par rapport à la période précédant l'introduction de l'or Fairtrade. Depuis le lancement de ce label, la BCBE a vendu 13 330 lingots d'or d'un poids total de 58 248 grammes.



13 330

lingots d'or Fairtrade
ont été vendus depuis leur
lancement.

¹ La BCBE déclare être en conformité avec les normes GIPS® (*Global Investment Performance Standards*). Au sens des GIPS®, la société comprend la gestion de fortune institutionnelle et les fonds de placement de la BCBE. La liste exhaustive des *composites* et des *composites reports* peut être obtenue auprès de la BCBE. GIPS® est une marque déposée du CFA Institute. Le CFA Institute ne recommande ni ne soutient cette organisation et ne garantit pas non plus l'exactitude ou la qualité des contenus de ce document.

Crédits : critères sociaux et environnementaux

Grâce à sa politique d'octroi de crédits, la BCBE contribue sensiblement à la prospérité de son espace économique et à la stabilité de la chaîne d'approvisionnement. Les opérations de crédit jouent un rôle important dans le modèle d'affaires de la BCBE. Lors de l'octroi de crédits, la banque tient compte de critères de développement durable.

Géographiquement, les opérations de crédit sont principalement axées sur les cantons de Berne et de Soleure et sur la région économique limitrophe. La banque concentre ses activités sur les particuliers, les petites et moyennes entreprises (PME) et les corporations de droit public. Pour la BCBE, l'octroi de crédit va de pair avec l'**intégrité** et le **respect de principes éthiques et écologiques**. La BCBE ne soutient pas les projets susceptibles d'avoir des effets néfastes sur l'environnement. Les critères de développement durable font partie de l'analyse du crédit.

Financements et protection de l'environnement

Le **concept de soutien** vise à financer des projets, des initiatives et des entreprises qui apportent une contribution positive au développement durable de l'espace d'activités économiques et de vie en société de la banque. Ainsi, la BCBE s'engage en faveur de projets écologiques et énergétiques qui contribuent à la protection du climat. Au moyen de ses prestations bancaires et d'offres avantageuses dans le domaine hypothécaire, la BCBE incite ses clients à économiser les ressources.

Depuis 2018, la BCBE dispose d'une **offre en trois parties pour le financement à caractère durable**. L'hypothèque Rénovation peut être utilisée pour des projets en tout genre qui préservent ou augmentent la valeur d'un bien immobilier. L'hypothèque Rénovation éco, pour sa part, sert exclusivement à effectuer des travaux visant à moderniser un bien immobilier quant à sa dépense d'énergie (isolation thermique, système de chauffage écologique, remplacement de fenêtres et production d'électricité). Avec l'hypothèque CECB®/Minergie®, la BCBE encourage les travaux d'assainissement énergétiques et les nouvelles constructions répondant à des standards énergétiques certifiés.

Grâce à ces offres, la BCBE perpétue une **tradition de longue date**, à savoir encourager des projets énergétiquement viables : en 2009, elle a lancé un prêt de rénovation qui a rencontré un large écho et qui a été sollicité 1750 fois pour des projets écologiques. De 2011 à 2018, la banque a proposé l'hypothèque environnement, un instrument attractif pour le financement de rénovations à caractère durable. De 2011 à 2016, elle a subventionné des projets menés par ses clients qui visaient à réduire les émissions de CO₂ grâce au remplacement de combustibles fossiles. Pour ce faire, elle a mis en place une plateforme de compensation du CO₂ alors unique en son genre en partenariat avec la société BKW (cf. Consommation des ressources et émissions > Compensation des émissions résiduelles).

La BCBE est partenaire du projet « ModFin », qui vise à développer de nouveaux modèles autorisant un financement souple et à long terme de travaux de modernisation énergétiques.

La BCBE aide ses clients à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.

« myky » : pour des logements en propriété à caractère durable

En collaboration avec le fournisseur d'énergie de la ville de Berne ewb (« Energie Wasser Bern ») et l'Assurance immobilière Berne (AIB), la BCBE a lancé la plateforme « myky » en décembre 2021. Celle-ci vise à réduire les émissions de CO₂ en mettant en réseau des offres portant sur l'**organisation et l'entretien des logements en propriété**.

Au premier trimestre 2022, myky lancera sur le marché une solution intelligente : le **« planificateur assainissement »**. De nombreux propriétaires se demandent comment rénover judicieusement leur logement. Interactif, le planificateur assainissement leur proposera une aide concrète lors de la mise en œuvre de mesures d'assainissement. Les clients auront ainsi à tout moment une vue d'ensemble de l'état énergétique de leur bien et pourront planifier des mesures de rénovation de manière globale et en optimisant les coûts.

Plus d'informations sur ce partenaire intelligent pour votre logement durable à l'adresse myky.ch

Affaires controversées

L'application de **critères d'exclusion** à des secteurs d'activité et à des pratiques commerciales controversés doit permettre d'éviter les affaires qui ne remplissent pas les exigences minimales liées à l'environnement, à la société et à la gouvernance d'entreprise, ou qui impliquent un risque de réputation accru pour la BCBE. Dès lors, ne sont pas financées la fabrication de réacteurs atomiques, l'exploitation de centrales nucléaires, l'extraction d'agents d'énergie fossile, l'économie forestière non durable, la pêche non durable ou les expérimentations animales de tout genre ainsi que les entreprises qui violent les droits du travail et de l'homme ou qui sont coupables d'actes de corruption.

En revanche, la BCBE souhaite entretenir des relations d'affaires avec des clients pour lesquels les critères suivants, entre autres, sont évalués positivement : direction d'entreprise responsable, création et maintien de places de travail, politique environnementale moderne, promotion de l'égalité et diversité au sein des collaborateurs.

Les coaches financiers veillent à une utilisation judicieuse des moyens disponibles ; dans des cas importants, le client est tenu de présenter les documents correspondants. Pour ce qui est des engagements de crédit relevant de la compétence des zones d'activité, les coaches

financiers évaluent la gestion environnementale des clients dans le cadre de l'évaluation des partenaires. Il en va de même pour les apports d'argent frais ainsi que pour les revues périodiques des engagements.

Les processus de crédit pour les affaires importantes garantissent que les nouvelles demandes soient évaluées avec la sensibilité nécessaire. S'agissant des demandes de crédit potentiellement critiques, **les risques en matière de développement durable et de réputation sont systématiquement pris en compte**. Les arguments à l'appui de la décision sont documentés. Lorsque les revues périodiques de l'engagement du client révèlent des risques en matière de développement durable ou de réputation, des mesures sont prises en vue de poursuivre ou de mettre un terme à la relation d'affaires concernée.

La BCBE s'engage en faveur de formules pérennes et socialement acceptables. Lors de l'octroi d'hypothèques et de crédits, elle veille à la **charge financière à moyen et à long terme**. Elle applique des principes restrictifs aux financements et aux calculs de la charge financière. Les clients financièrement fragiles ne peuvent bénéficier ni d'une carte de crédit ni d'une carte Maestro avec droit de découvert. En outre, la banque ne propose pas d'option d'échelonnement du crédit sur plusieurs mois pour les cartes de crédit.

Plus-value pour la société

L'activité économique de la BCBE consiste à générer un **effet positif** durable en faveur des différentes parties prenantes de la banque. La BCBE dispose d'un portefeuille substantiel de prêts à des communes, des entreprises publiques, des institutions publiques semi-privées et des organisations sociales ou d'utilité publique. Ces prêts incluent, directement ou indirectement, une composante sociale ou sont d'intérêt public.

La BCBE œuvre en faveur des **entreprises locales**, contribuant ainsi à la préservation des emplois dans la région. Le concept de soutien aux PME (cf. [Rapport de gestion > Domaines d'activité diversifiés](#)) et BCBE focus@pme (cf. [Engagement social > BCBE focus@pme](#)) permettent d'aider les petites et moyennes entreprises dans les différentes phases de leur développement.

Avec le **fonds de soutien** (cf. [Engagement social > Fonds de soutien BCBE](#)), la BCBE finance des projets, des initiatives et des institutions à caractère social, d'utilité publique et aux effets durables. En outre, la BCBE propose à sa clientèle de faire don par exemple à Caritas, au WWF ou à Pro Juventute des primes collectées dans le cadre du programme bonus « surprise ».

La **pandémie de coronavirus** touche aussi sévèrement les clients de la BCBE. La banque est venue en aide à sa clientèle PME à un stade précoce de la pandémie, soit avant même que la Confédération n'ait mis sur pied son programme de crédits transitoires, leur annonçant qu'elle ne les laisserait pas tomber. À la mi-mars 2020 déjà, la BCBE a mis une enveloppe financière de 50 millions de francs à la disposition des PME frappées par la crise liée au coronavirus. Celles-ci ont ainsi pu solliciter des **crédits extraordinaires** sans intérêts.

En outre, la BCBE a reçu de sa clientèle PME quelque 2500 demandes de crédit s'inscrivant dans le programme de cautionnement de la Confédération. Elle les a examinées et a approuvé un volume de crédit de plus de 345 millions de francs. À fin 2021, 154 millions de francs de crédits COVID-19 avaient déjà été remboursés.

GRI	Unité	2021	2020	2019	2018	2017	
G4-FS7	Concept de soutien aux PME : total des projets soutenus	nombre	27	34	53	47	38
	- Pilier « Création »	nombre	10	8	11	13	8
	- Pilier « Croissance »	nombre	2	5	13	5	6
	- Pilier « Succession »	nombre	15	21	29	29	24
	- Total des places de travail ainsi soutenues	nombre	431	454	654	305	205
	Prêts aux corporations de droit public (CDP)	mio de CHF	353	264	531	1 044	723
	Placements dans des fonds obligataires de la Confédération, des cantons et des communes	mio de CHF	94	126	178	247	358

Employeur

<u>Principes de base en tant qu'employeur</u>	<u>p. 43</u>
<u>Politique salariale raisonnable</u>	<u>p. 45</u>
<u>Responsabilité en tant qu'employeur et gestion des changements</u>	<u>p. 47</u>
<u>Santé et équilibre vie privée / vie professionnelle</u>	<u>p. 49</u>
<u>Formation initiale et continue</u>	<u>p. 52</u>
<u>Diversité et égalité des chances</u>	<u>p. 55</u>

Principes de base en tant qu'employeur

La politique d'affaires axée sur le long terme de la BCBE vise à proposer des emplois sûrs dans une entreprise performante. La banque motive ses collaborateurs par une conduite ciblée et des mesures de développement du personnel mises en œuvre à tous les échelons. Elle encourage l'esprit d'entreprise et l'action entrepreneuriale des collaborateurs en déléguant et en impliquant ces derniers autant que possible.

En prônant un dialogue direct et spontané et en mettant à disposition des plateformes de **transfert des connaissances** telles que le « laboratoire d'apprentissage », la BCBE favorise les échanges entre collaborateurs, supérieurs hiérarchiques et responsables-spécialistes.

La BCBE offre, à tous les échelons hiérarchiques, des **conditions de travail attractives, conciliables avec la vie de famille** : elle permet de partager des postes de travail (*job sharing*), de prendre une retraite échelonnée ou d'annualiser le temps de travail et accorde, dans la mesure où la bonne marche de l'entreprise est assurée, des congés non payés aux collaborateurs afin qu'ils puissent réaliser des projets personnels ou s'adonner à des activités privées.

Au printemps 2020, la BCBE a obtenu de la fondation Promotion Santé Suisse le label **« Friendly Work Space »**. Par ailleurs, durant l'année sous revue, la banque s'est une nouvelle fois hissée dans le haut du classement « Best Recruiter » dans la catégorie des services financiers. Il s'agit de la plus grande étude de recrutement indépendante réalisée dans le monde germanophone.

La BCBE protège l'**intégrité** de ses collaborateurs. Elle lutte contre les préjugés et toute forme de discrimination dans l'environnement de travail et promeut la diversité des personnes. Tous les mandats et activités accessoires extérieurs à la banque sont à déclarer afin d'éviter tout conflit d'intérêts.

La satisfaction des collaborateurs fait l'objet d'enquêtes périodiques (cf. Transparence et dialogue avec les parties prenantes > Collaborateurs). La BCBE fait profiter ses collaborateurs de son succès à long terme et récompense toute action à caractère durable.



46 %

occupés à temps partiel

GRI	Unité	2021	2020	2019	2018	2017	
Effectif¹							
102-8	Nombre de collaborateurs, apprentis et auxiliaires compris ²	nombre	1 228	1 230	1 226	1 206	1 224
	- dont les personnes sans CDI (auxiliaires)	nombre	5	12	13	12	10
	- Quote-part de femmes	%	43%	44%	44%	44%	44%
	- Quote-part d'hommes	%	57%	56%	56%	56%	56%
102-8	Nombre de collaborateurs (équivalent plein temps) postes	postes	1 014	1 018	1 013	1 000	1 016
	- dont les personnes sans CDI (auxiliaires)	postes	1	3	5	5	5
	- Quote-part de femmes	%	39%	39%	39%	39%	39%
	- Quote-part d'hommes	%	61%	61%	61%	61%	61%
102-8	Taux de temps partiels au total	%	46%	44%	43%	42%	41%
	- Taux de temps partiels chez les femmes	%	66%	65%	65%	65%	64%
	- Taux de temps partiels chez les hommes	%	31%	28%	25%	25%	23%
401-1	Fluctuation (nette) au total	nombre	79	65	90	113	71
	Taux de fluctuation (net) au total	%	7%	6%	8%	10%	6%
	- Taux de fluctuation (net) chez les femmes	%	7%	6%	9%	11%	9%
	- Taux de fluctuation (net) chez les hommes	%	7%	6%	7%	9%	5%
401-1	Recrutements au total	nombre	119	137	159	140	131
	Taux de recrutement au total	%	10%	11%	13%	13%	12%
	- Taux de recrutement de femmes	%	11%	12%	15%	13%	11%
	- Taux de recrutement d'hommes	%	9%	11%	12%	12%	12%

¹ Les quotas désignés se rapportent aux collaborateurs ayant un contrat de travail à durée indéterminée (CDI), c'est-à-dire hors apprentis et auxiliaires.

² Les collaborateurs de la BCBE sont recrutés principalement dans la zone d'activité de la banque. Tous les collaborateurs ont le statut d'employé.

³ Les apprentis sont calculés sur la base du coefficient 0,5 (équivalent plein temps).

Politique salariale raisonnable

Depuis de nombreuses années, la BCBE s'engage en faveur d'une politique salariale à la fois équitable et raisonnable. Depuis 2006, les principes de gouvernance d'entreprise stipulent que la rémunération globale la plus élevée ne peut excéder le vingtuple de la rémunération globale la plus basse.

Durant l'année écoulée, la BCBE a entièrement révisé son **système de rémunération et de fonctions**, qui est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2022.

La politique salariale de la BCBE répond au principe « **à travail égal, salaire égal** ». La BCBE fait régulièrement vérifier le respect de ce principe par des instances externes.

La BCBE dispose d'un système de rémunération durable qui n'est pas axé sur les bonus.

Outre la rémunération fixe, la rémunération globale se composait jusqu'à fin 2021 de deux éléments variables :

- une rémunération variable, qui était versée à environ un tiers des collaborateurs. Suivant la fonction, elle pouvait représenter jusqu'à 35 % au maximum de la rémunération fixe (s'agissant des membres de la Direction générale, cf. [Rapport de gestion > Rémunérations versées en 2021](#)). La rémunération variable se fondait sur le succès de l'entreprise et sur la performance individuelle.
- un plan de souscription d'actions permettait aux collaborateurs au bénéfice d'un contrat de travail à durée indéterminée de souscrire un certain nombre d'actions à un tarif avantageux. Le droit de souscription variait selon le niveau de fonction. Les actions étaient bloquées à la vente pendant cinq ans. Ce programme était très prisé : fin 2021, les collaborateurs détenaient au total environ 4,9 % du capital-actions de la banque.

Début 2022, la composante variable sera remplacée par une participation aux résultats qui dépendra du résultat global de la banque. Avec ce changement, la participation aux résultats des collaborateurs sera pondérée moins fortement par rapport au salaire fixe. La BCBE mise ainsi délibérément sur un **système de rémunération durable** qui n'est pas dicté par l'attrait des bonus.

Aussi bien l'ancienne que la nouvelle politique salariale reflètent l'orientation à long terme de la BCBE. Tous les collaborateurs doivent travailler **dans l'intérêt à long terme des clients et de la banque**.

GRI	Unité	2021	2020	2019	2018	2017
Structure salariale						
102-38 Rapport : salaire le plus élevé / salaire moyen ¹	coefficient	6,3	6,2	5,9	7,3	7,3
102-39 - Fluctuation du salaire le plus élevé en %	%	+3%	+7%	-18%	0%	0%
102-39 - Fluctuation du salaire moyen en %	%	+2%	+2%	0%	0%	+2%

¹ Base = rémunération fixe pour l'exercice sous revue, plus la rémunération variable pour l'exercice précédent. Les rémunérations de tous les collaborateurs au bénéfice d'un contrat de travail à durée indéterminée, extrapolées des emplois à plein temps, sont prises en compte dans le calcul du salaire moyen.

Responsabilité en tant qu'employeur et gestion des changements

Des collaborateurs motivés et engagés qui s'identifient à leur employeur contribuent de manière décisive au succès de l'entreprise. Forte de cette conviction, la BCBE s'attache à être un employeur exemplaire et responsable.

La politique d'affaires axée sur le long terme de la BCBE vise à proposer des emplois sûrs. La BCBE est soucieuse de son **rôle social** : par la formation continue de ses collaborateurs, elle assure leur employabilité sur le marché du travail, les implique en temps opportun dans les processus de changements structurels et met tout en œuvre pour trouver une solution adéquate pour toutes les personnes concernées. En cas de changements organisationnels entraînant une adaptation des dispositions relatives aux contrats de travail, la BCBE garantit aux collaborateurs concernés le maintien des droits acquis pendant une durée transitoire conséquente.

Durant ces dernières années, diverses mesures tendant à accroître l'efficacité ont été prises, ce qui s'est traduit par une diminution de l'effectif. La BCBE a atteint son but visant à proposer à tous les collaborateurs concernés un poste adéquat au sein de la banque, à quelques exceptions près, et à veiller à ce que les suppressions d'emplois coïncident en majeure partie avec les départs naturels.

Durant l'exercice sous revue, l'effectif (auxiliaires compris) est passé de 1230 à 1228 personnes ; le nombre de postes (équivalent plein temps) a diminué de 1018 à 1014. Les charges de personnel se sont montées à 144,2 millions de francs ; elles ont ainsi été légèrement supérieures à celles de l'exercice précédent (141,9 millions de francs).

Les **conditions d'engagement** de la BCBE sont soumises à la Convention relative aux conditions de travail du personnel bancaire (CPB). La CPB vaut pour tous les rapports de travail réguliers de plus de trois mois, c'est-à-dire pour pratiquement tous les collaborateurs de la banque. Elle fixe notamment le temps de travail normal, les congés, les jours fériés rémunérés à accorder, les salaires minimaux, l'obligation légale minimale de poursuite du versement du salaire, les droits sociaux des collaborateurs, les mesures visant à maintenir l'employabilité sur le marché du travail ainsi que les mesures en cas de fermeture de la banque et de licenciement. La banque ne fait appel aux auxiliaires que de façon ciblée et non systématique, c'est-à-dire uniquement pour effectuer des activités liées à des projets ou pour faire face à des pics de travail.

Accompagner les processus de changement

Les collaborateurs de tous niveaux hiérarchiques sont impliqués afin d'assurer de façon optimale le pilotage et le suivi des processus de changement. Durant l'année sous revue, les activités de transformation entamées au cours de l'exercice précédent ont été poursuivies. Les structures hiérarchiques devront partiellement être remplacées par une **collaboration en réseau**, afin que la BCBE puisse relever les défis que pose le processus de numérisation et répondre aux nouveaux besoins de la clientèle. En 2019, la BCBE a ainsi déjà mis sur pied un team Gestion des changements, hétérogène, qui est chargé d'accompagner ces

changements. Une quarantaine d'ambassadeurs du changement prêtent main-forte à ce team pour l'introduction de plusieurs nouveautés.

Les collaborateurs sont impliqués dans les processus de changement.

En 2021, la BCBE a également lancé le programme « **Team réunissant flexibilité et succès** », dans le cadre duquel des business coaches externes et internes accompagnent divers teams pendant trois mois dans la réalisation des promesses de performance de la BCBE. En 2021, 19 teams déjà ont suivi ce programme avec succès.

La **nouvelle forme de collaboration et le nouveau style de conduite**, transversaux, constituent un élément important du changement de culture au sein de la BCBE et un point de repère essentiel. La nouvelle culture est ainsi univoque, ce qui permet de développer les compétences des collaborateurs et des cadres dirigeants afin qu'ils puissent vivre cette nouvelle culture.

Caisse de pension saine

La Caisse de pension pour le personnel de la BCBE est une fondation juridiquement autonome. Le taux de couverture de la Caisse de pension était de 121,5 % à la fin de l'exercice sous revue. Les mesures de sécurité au travail et la couverture d'assurance globale (accident et maladie) dépassant les minima légaux permettent de prévenir des risques. Durant l'exercice sous revue, 19,6 % des salaires bruts ont été versés dans la Caisse de pension sous la forme de cotisations de risque et de cotisations d'épargne, l'employeur s'étant acquitté de 58 % et les employés de 42 % des montants. Fin 2021, les avoirs de vieillesse des assurés actifs étaient plus de 3,6 fois supérieurs à l'avoir de vieillesse minimal défini par la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

Santé et équilibre vie privée / vie professionnelle

La BCBE prend des mesures préventives en matière de promotion de la santé afin de réduire au minimum les risques de maladies liées au travail et d'améliorer de manière ciblée la résilience dans le quotidien professionnel. Pour ce faire, elle se fonde sur sa culture d'entreprise et sa vision sur le long terme : elle applique une politique salariale dépourvue de fausses incitations, définit des objectifs de vente à long terme pour les teams des unités commerciales et démontre sa fiabilité en tant qu'employeur.

La détection précoce intégrée dans les tâches de conduite

Dans le cadre de sa prévention, la BCBE mise sur la détection précoce des collaborateurs à risque. Les cadres dirigeants disposent dans ce but d'un outil efficace : le « système de gestion des absences ». La détection précoce et la gestion de telles situations sont ancrées dans les processus correspondants et font partie intégrante des séminaires destinés aux cadres.

Dans le cadre du **Case Management** de la BCBE, les collaborateurs ayant des absences de plus de 30 jours sont suivis individuellement. En vue de soutenir au mieux les collaborateurs présentant des problèmes de santé, la BCBE recourt à un réseau de partenaires externes. Les processus à cet effet sont clairement définis et établis. Il s'agit principalement de trouver des solutions viables avec les personnes concernées en vue de les réinsérer dans l'entreprise. Des mesures individuelles sont planifiées et mises en œuvre conjointement avec ces personnes (p. ex. adaptation de la charge de travail ou du taux d'occupation, changement du domaine d'activité ou du lieu de travail). Un partenaire externe indépendant est mandaté pour les entretiens difficiles avec des collaborateurs, afin d'encadrer et d'accompagner la personne concernée.

En outre, la BCBE propose des **séminaires** internes portant sur des thèmes tels que l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée ou la gestion de situations de stress, par exemple « Gestion de l'énergie personnelle » ou « 55plus » (questions relatives à la retraite). Les collaborateurs en contact avec la clientèle suivent régulièrement des formations sur la sécurité au travail et sur l'attitude à adopter en cas d'attaque à la banque, de prise d'otages ou d'alerte à la bombe ; les mesures de sécurité à cet égard ont été prises. Des modules de prévention des catastrophes ou des exercices d'évacuation sont en outre régulièrement organisés.

Gestion de la santé en entreprise

Depuis 2020, la BCBE est titulaire du label « Friendly Work Space » décerné par Promotion Santé Suisse. Ce label de qualité récompense les entreprises pour leur **gestion systématique de la santé** et la création de conditions optimales pour que leurs collaborateurs restent en bonne santé.

La BCBE est un « Friendly Work Space ».

La sécurité au travail et la protection de la santé font partie intégrante de la politique générale de la BCBE en matière de sécurité. Celle-ci réunit toutes les mesures relevant de l'organisation, de la technique et de la médecine du travail qui visent à prévenir les accidents professionnels, à éviter les risques pour la santé et les surmenages ainsi qu'à prévenir les accidents non professionnels, les maladies professionnelles et les maladies liées au travail. L'évaluation des dangers et des risques est effectuée périodiquement par des services internes ou externes.

Les objectifs et les mesures visant à favoriser la santé des collaborateurs sont fixés dans le concept de « Gestion de la santé en entreprise » de la BCBE. Chaque année, la banque définit **un thème prioritaire** sur lequel elle axe ses activités. En 2021, il devait s'articuler autour du mouvement, de l'alimentation et de l'ergonomie. En raison de la pandémie de coronavirus, la priorité a été donnée aux questions relatives à la gestion du télétravail ; des conseils de prévention des risques psychosociaux ont ainsi été prodigués.

D'autres **mesures de promotion de la santé** des collaborateurs sont proposées selon les lieux et les besoins telles que des postes de travail à hauteur réglable permettant de travailler debout, des offres de fitness, des actions de sensibilisation, des journées fruits ou une participation à l'action *bike to work*.

En 2021, dans le cadre d'une étude pilote, la BCBE a remis un chèque d'une valeur de 200 francs à tous les collaborateurs, qui pouvaient l'utiliser afin de prendre soin de leur santé, c'est-à-dire pour tout ce qui procure un bien-être physique ou psychique. Le « **BONne Santé** » sera renouvelé en 2022 et sera utilisé à l'avenir comme un instrument de gestion de la santé en entreprise de la BCBE.

Pour ce qui est des accidents du travail, le personnel de la BCBE n'est exposé à aucun danger particulier. Sur les trois dernières années, aucun taux extraordinaire de maladie ou d'accident n'a été enregistré. Selon les assureurs de la BCBE, les chiffres de la banque se situent légèrement en deçà de la moyenne peu élevée du secteur bancaire : en 2021, treize des 179 accidents annoncés étaient des accidents professionnels (2020 : 11 sur 185). Les accidents-bagatelle, qui n'ont pas engendré d'arrêt de travail, sont également compris dans ces chiffres.

En cas de maternité, la banque accorde un congé de 14 semaines avec un salaire intégral qui débute au plus tard à l'accouchement. En cas de paternité, elle octroie depuis plusieurs années un congé payé de dix jours.

Lorsque les conditions de travail le permettent, les collaborateurs peuvent en sus prendre un congé non payé ou **acheter jusqu'à dix jours de congé par année civile**. Un jour coûte 0,4 % du salaire annuel brut. À la différence du congé non payé, l'achat de jours de congés

supplémentaires n'entraîne aucune réduction des vacances. Les processus permettant de prendre des congés sont simples.



95 %

des mères
ont repris leur activité au sein de la BCBE
après leur congé maternité.

La BCBE concrétise son engagement en faveur du développement durable également dans le secteur de la restauration : depuis 2018, le restaurant du personnel à Berne-Liebefeld applique le **programme de développement durable « ONE TWO WE »**. Conjointement avec SV Suisse, son partenaire de restauration, la BCBE met en œuvre différentes mesures en matière de bien-être animal, de commerce équitable et de protection du climat : utilisation de viande suisse provenant d'élevages respectueux des animaux et de poisson provenant d'une production certifiée et de produits issus du commerce équitable, proposition d'une cuisine de saison, réduction des déchets alimentaires et baisse des émissions de CO₂.

GRI	Unité	2021	2020	2019	2018	2017	
Maternité / paternité							
401-3	Collaboratrices ayant bénéficié d'un congé maternité	nombre	25	29	12	23	13
	Taux de reprise du travail après un congé maternité	%	95%	96%	90%	95%	100%
	Taux de celles qui restent en poste 12 mois après la reprise	%	92%	82%	95%	100%	88%
	Collaborateurs ayant bénéficié d'un congé paternité	nombre	14	15	12	13	11
Santé et sécurité au travail							
403-9 /	Accidents prof. (y c. accidents-bagatelle sans arrêt de travail)	nombre	13	11	11	9	14
403-10	Jours d'absence par collaborateur ¹	nombre	8,2	7,5	9,2	8,7	6,9
	- pour cause de maladie	nombre	7,3	6,7	8,3	7,6	5,9
	- pour cause d'accident	nombre	0,9	0,8	0,9	1,0	1,0
	- pour cause d'accident professionnel	nombre	0,0	0,0	0,0	n.a.	n.a.

¹ La base de données servant au calcul des jours d'arrêt a été adaptée en 2021 (désormais, le calcul se fonde sur le nombre de collaborateurs équivalent plein temps en lieu et place du nombre de collaborateurs). Les chiffres de l'année 2021 ont été ajustés en conséquence, et une erreur de calcul en 2019 a été corrigée.

Formation initiale et continue

Des collaborateurs bien formés sont un facteur de réussite essentiel pour la BCBE. En misant sur la formation continue de ses collaborateurs, la banque assure un niveau élevé de compétences et de professionnalisme.

Un **comité consultatif** prend position sur le concept, l'offre et la politique de formation de la BCBE et conseille la banque quant aux aspects relevant des ressources humaines et de la formation. Au moins deux de ses membres représentent une institution de formation externe ou l'économie privée.

Formation des apprentis

La BCBE est un important **pourvoyeur de places d'apprentissage dans l'espace économique de Berne** ; elle forme environ un quart de l'ensemble des apprentis du secteur bancaire du canton de Berne. En outre, quatre jeunes apprentis sont en formation dans la filière « Agent relation client », huit autres dans la filière « Employé de commerce CFC Services et administration » et une personne dans la filière « Médiaticien ». Au sein de la BCBE, presque un emploi sur dix est occupé par une personne en formation.

À fin 2021, 91 apprentis, étudiants suivant une formation afin d'obtenir une maturité professionnelle, jeunes diplômés universitaires ou stagiaires étaient en formation. Après avoir terminé leur apprentissage en été 2021, 17 collaborateurs (77 %) ont trouvé un emploi au sein de la BCBE. Certains d'entre eux travaillent à temps partiel en vue d'obtenir le diplôme de l'école de maturité professionnelle ou partent travailler dans l'autre région linguistique du canton. Fin 2021, huit collaborateurs participaient au programme de formation interne qui prépare les diplômés universitaires et les jeunes actifs à une fonction de spécialiste ou de cadre.

Pour faciliter l'entrée dans le monde du travail aux jeunes, la BCBE propose un **programme de mentorat spécifique pour les apprentis**. Les mentors sont pour la plupart de jeunes diplômés d'une haute école (participants au programme de formation interne). Ils transmettent aux apprentis leurs connaissances, leurs compétences ainsi que leur réseau et les aident à évoluer sur les plans professionnel, scolaire et privé. Pour leur part, les jeunes diplômés peuvent ainsi élargir leurs compétences en matière de conduite et de coaching.

Ceux qui, après leur formation, restent à la BCBE ou qui la rejoignent en tant que collaborateur hors séraïl bénéficient de nombreuses possibilités de perfectionnement. Dans son centre de formation, la BCBE propose à tous ses collaborateurs des séminaires portant sur des thèmes bancaires ou visant à améliorer les compétences personnelles, sociales, méthodologiques, professionnelles ou propres à la fonction exercée.



91

places d'apprentissage.

À la BCBE, presque un poste sur dix est occupé par une personne en formation.

Coachs financiers certifiés

Les compétences des coachs financiers de la BCBE font l'objet d'examens réguliers **afin que la qualité élevée du conseil et des prestations soit garantie**. Les coachs financiers doivent passer une certification de spécialiste comprenant un examen écrit et un cas pratique. Leurs compétences sont recertifiées tous les trois ans. Depuis 2018, la certification de personnes se déroule conformément à la norme ISO 17024, reconnue sur le plan international. Un bureau de certification externe, indépendant, organise les examens. Il décerne aux personnes les ayant réussis le certificat de compétence de « conseiller à la clientèle Banque », reconnu au sein de la branche.

La formation interne est complétée par des cours externes, notamment dans les secteurs Banque et finance, Économie d'entreprise et Gestion de projets. En 2021, 1228 collaborateurs ont pris part à 3,8 jours de **formation** interne en moyenne et ont suivi des modules de formation en ligne, tels que des webinaires. De plus, 92 collaborateurs ont suivi une formation continue externe en cours d'emploi.

Une **plateforme didactique en ligne** contient des formations à des applications et des programmes d'apprentissage propres à la banque qui sont en partie ponctués par un test final, par exemple des formations Compliance. La plateforme intègre également des supports didactiques ainsi que des modules écrits pour la certification des personnes, des tutoriels et des supports de cours. Elle permet en outre aux participants des divers groupes d'échanger directement. La formation sur le développement durable initiée en 2021 s'est également déroulée sur la plateforme d'apprentissage.

Formation sur le développement durable

En automne 2020, le Conseil d'administration a lancé, de concert avec la Direction générale, un concept de formation complet en matière de développement durable. Ce concept non seulement fournit des connaissances fondamentales mais explique aussi la manière dont la BCBE intègre le développement durable dans ses opérations de placement et de crédit. Le concept a été lancé en 2021, et quatre modules de formation complets ont été proposés. D'autres suivront en 2022. Les modules de formation et d'apprentissage s'adressent **à l'ensemble des collaborateurs** de la banque et pas uniquement aux coachs financiers, même si ceux-ci seront formés en priorité. L'objectif est d'ancrer le sujet du développement durable dans les consciences. Il s'agit également de permettre aux collaborateurs de revoir leurs structures mentales et leur mode de pensée afin qu'ils les alignent sur la notion de développement durable selon leurs propres valeurs.

Développement du personnel

La BCBE évolue afin de pouvoir, à l'avenir également, répondre pleinement aux besoins de ses clients.

Dans un environnement marqué par des mutations rapides, de l'incertitude et des situations complexes et contradictoires, le travail de développement du personnel et de la culture d'entreprise s'articule de plus en plus autour de la **capacité d'apprentissage et d'adaptation**. Les systèmes, les instruments de conduite et les processus concernant le personnel sont ainsi systématiquement remaniés et alignés sur la promotion de l'autonomie et du développement.

Par ses mesures en faveur du développement du personnel, la BCBE vise à préserver ou à améliorer l'**employabilité** de ses collaborateurs. Des programmes informatifs et interactifs sont proposés aux collaborateurs âgés de 55 ans et plus afin de les préparer à la retraite.

Le **processus de gestion de la performance** (accord sur les objectifs et plan de développement, entretiens et évaluation des performances) sert à aiguiller les collaborateurs et à établir un cadre pour les mesures individuelles de développement des collaborateurs. Cet instrument de conduite avéré est utilisé pour les collaborateurs de tous les échelons de fonction. S'agissant des apprentis, les performances sont évaluées selon les objectifs du plan d'apprentissage.

Le processus de développement du personnel (PEP) permet à la BCBE d'identifier et d'encourager depuis 2004 les collaborateurs disposant du potentiel nécessaire pour remplir les fonctions exigeantes de spécialiste ou de responsable. En moyenne pluriannuelle, 8 % à 10 % des collaborateurs sont préparés pour un poste cible dans le cadre du PEP. À fin 2021, 2,9 % des collaborateurs étaient engagés dans le PEP. Depuis 2018, un programme de formation des cadres visant à préparer des collaborateurs ayant un potentiel pour occuper des postes-clés complète le PEP. Proposé dans le cadre d'un partenariat avec l'Université Rochester-Berne, il débouche sur un CAS (Certificate of Advanced Studies). La première volée comptait 18 participants, qui ont suivi ce cursus entre 2017 et 2019. Ces instruments feront l'objet d'un contrôle en 2022 lors de la révision du concept de **formation des cadres dirigeants**.

Parallèlement à la Stratégie 2025 de la BCBE, des compétences-clés déterminantes aussi bien pour les cadres dirigeants que pour les collaborateurs ont été définies. Celles-ci constituent, avec la nouvelle forme de collaboration et le nouveau style de conduite, le cadre du travail de développement du personnel et de la culture d'entreprise.

Outre les compétences techniques, les compétences sociales, méthodologiques et personnelles jouent un rôle croissant pour garantir une **collaboration efficace au sein des teams interdisciplinaires**. Les activités déployées au niveau du développement du personnel et de l'organisation tiennent compte de cette évolution dans la conception des architectures d'apprentissage. Suite aux changements apportés à la collaboration et à l'accent mis sur la collaboration interdisciplinaire, une attention particulière sera également portée au développement de compétences méthodologiques dites agiles.

GRI	Unité	2021	2020	2019	2018	2017	
Formation initiale et continue							
	Total des collaborateurs en formation	nombre	91	98	107	114	110
	- dont apprentis	nombre	65	67	73	72	77
	- dont étudiants en formation afin d'obtenir la maturité prof.	nombre	11	10	12	17	17
	- dont participants au programme de formation interne	nombre	8	9	14	15	10
	- dont stagiaires	nombre	7	12	8	10	6
404-2	Collaborateurs ayant suivi une formation continue en cours d'emploi	nombre	92	95	85	95	92
404-1	Formation initiale et continue interne par collaborateur, au total	jours	3,8	3,0	3,9	3,4	3,4
	- Collaborateurs non-membres des cadres	jours	3,9	3,0	4,6	3,4	3,4
	- Cadre moyen	jours	3,8	3,1	3,4	3,6	3,5
	- Cadre supérieur	jours	2,9	2,2	2,4	2,5	2,7

Diversité et égalité des chances

La BCBE est convaincue que des teams mixtes élaborent des solutions plus créatives, plus viables et de meilleure qualité. C'est pourquoi la banque favorise la diversité de ses collaborateurs.

La BCBE s'est fixé pour objectif d'augmenter la **quote-part des femmes parmi les cadres**. Elle a entrepris, il y a dix ans déjà, les premières démarches dans ce sens et créé, en 2015, le groupe de travail Diversité. Composé de collaborateurs issus de régions et de secteurs d'activités différents, ce groupe a pour but de mettre en avant le positionnement de la BCBE en tant qu'employeur responsable, de créer de nouvelles opportunités sur le marché et de renforcer la capacité d'adaptation au changement des collaborateurs.

Durant l'exercice sous revue, la BCBE a lancé un **programme de mentorat** afin d'encourager le développement personnel et professionnel des collaborateurs. Dix cadres dirigeants expérimentés accompagnent dix mentorés (six femmes et quatre hommes) pendant un an.

Modèles flexibles

La BCBE tient compte des besoins de ses collaborateurs et leur offre des solutions sur mesure. Elle encourage notamment le **travail à temps partiel**, en indiquant systématiquement une fourchette de taux d'activité pour les postes qu'elle met au concours. Elle propose des modèles de temps de travail flexibles en recourant au temps de travail annualisé et offre la possibilité de prendre des congés non payés pour réaliser des projets personnels et d'aménager de manière flexible le départ à la retraite.

Depuis 2008, la BCBE est membre de « profawo », une association fournissant une aide professionnelle en vue de concilier vie professionnelle, vie familiale et prise en charge des proches.

Les champs d'action pour de nouvelles mesures s'articulent autour de quatre axes : la communication, des modèles de travail et de temps de travail modernes et attrayants, l'encouragement des femmes et des collaborateurs à temps partiel à des fonctions dirigeantes et consultatives ainsi qu'un cadre de travail non discriminatoire.

Le **Forum Diversité** a vu le jour en 2017. Lors de plusieurs manifestations, les participants ont pu établir un portrait idéal de l'entreprise et réfléchir à de nouveaux modèles de travail. En 2019, tous les collaborateurs de la BCBE ont été invités à faire connaître leur team dans une brève vidéo, sous l'angle de la diversité, et à le présenter lors des manifestations du Forum Diversité. En raison de la pandémie de coronavirus, aucun Forum Diversité n'a pu être organisé au cours des deux dernières années.

La BCBE a pris part à la plateforme **Werkplatz Égalité**. Celle-ci vise à mettre en œuvre l'égalité entre hommes et femmes au sein des entreprises et à promouvoir l'égalité des chances. Dans le cadre d'ateliers, les entreprises évoquent leur expérience, mettent en lumière les bonnes pratiques dans ce domaine, développent le réseautage et encouragent une concurrence saine.

Les femmes représentent 44 % de l'effectif, et 26 % des cadres. Fin 2021, 11 % des cadres dirigeants étaient des femmes. Actuellement, 11 femmes sont encouragées dans le cadre du

PEP. La structure d'âge des collaborateurs est restée pratiquement identique à celle de 2020 et reflète une répartition homogène des classes d'âge. La proportion entre les collaborateurs expérimentés, la relève et les nouveaux collaborateurs est, quant à elle, équilibrée.

Égalité des salaires certifiée

À la BCBE, la règle est la suivante : « à travail égal, salaire égal », indépendamment du genre. La BCBE fait régulièrement vérifier le respect de ce principe par des instances externes. Dans le cadre de cet examen, la BCBE s'est vu décerner le certificat « Fair Compensation » pour la période allant d'août 2018 à août 2021. En plus de cette **certification**, la structure salariale de la BCBE est examinée dans le cadre de l'analyse quadriennale de l'égalité salariale de la Confédération prescrite par la loi (cf. [Rapport de gestion > Annexe au compte de résultat > Loi sur l'égalité](#)). En 2022, la BCBE procèdera à une nouvelle certification externe sur la base de son nouveau modèle de rémunération.

Le **modèle des fonctions** de la BCBE constitue la pierre angulaire de la mise en œuvre de l'égalité des salaires. Dans celui-ci, toutes les fonctions sont évaluées à une échelle uniforme et au moyen de critères objectifs. La procédure systématique contribue à réduire au minimum les différences entre les genres. Les analyses de la structure salariale permettent de contrôler certains paramètres salariaux propres à chaque genre.

À la BCBE, la règle est la suivante : à travail égal, salaire égal.

Les collaborateurs bénéficient des prestations usuelles accordées par l'employeur. Les mêmes réglementations s'appliquent aux collaborateurs employés à temps partiel et aux collaborateurs à temps plein. Les collaborateurs au bénéfice d'un contrat de travail de durée déterminée ne peuvent prétendre à aucune souscription d'actions à un tarif préférentiel et ne bénéficient d'aucune condition spéciale pour financer un logement en propriété.

Label du bilinguisme

La présence de la BCBE dans les deux régions linguistiques du canton de Berne, germanophone et francophone, contribue à la diversité au sein de l'entreprise. Le site de Bienne promeut activement le **bilinguisme**. Il se soumet régulièrement à une expertise du Forum du bilinguisme, qui lui décerne le « Label du bilinguisme » depuis 2003. En 2019, la BCBE a été labellisée pour la quatrième fois. Elle s'est ainsi vue récompensée pour son engagement en faveur du bilinguisme.

GRI		Unité	2021	2020	2019	2018	2017
Diversité et égalité des chances							
405-1	Femmes au Conseil d'administration	%	33%	38%	25%	25%	25%
	Femmes à la Direction générale	%	0%	0%	0%	0%	0%
	Femmes cadres supérieurs (dès le niveau de fonction 8)	%	11%	13%	8%	9%	7%
	Femmes cadres (dès le niveau de fonction 5)	%	26%	25%	23%	20%	20%
102-8	Proportion de femmes sur l'ensemble de l'effectif	%	44%	44%	44%	44%	44%
405-1	Collaborateurs âgés de moins de 19 ans	%	2%	2%	3%	3%	3%
	Collaborateurs âgés de 20 à 29 ans	%	18%	19%	19%	18%	16%
	Collaborateurs âgés de 30 à 39 ans	%	26%	24%	23%	24%	24%
	Collaborateurs âgés de 40 à 49 ans	%	22%	23%	24%	23%	26%
	Collaborateurs âgés de 50 à 59 ans	%	25%	25%	24%	25%	24%
	Collaborateurs âgés de plus de 60 ans	%	8%	7%	7%	7%	7%

Société

Engagement social	p. 59
Approvisionnement régional à caractère durable	p. 65
Éthique et gouvernance d'entreprise	p. 66
Transparence et dialogue avec les parties prenantes	p. 68

Engagement social

La BCBE est consciente de sa responsabilité sociale. Elle contribue de manière importante au renforcement des économies des cantons de Berne et de Soleure, à la préservation de leurs ressources ainsi qu'au maintien de places de travail et de formation. La banque met l'accent sur une approche à caractère durable dans la région et s'engage plus particulièrement en faveur de projets culturels et sociaux.

Qu'il s'agisse de familles ou d'écoles, de jeunes actifs ou de PME, de sport ou de culture, la BCBE soutient spécifiquement les **organisations et les manifestations dans la région**. De plus, de nombreux collaborateurs de la BCBE œuvrent en tant que bénévoles, soit à titre de formateurs ou d'intervenants, soit en s'engageant dans des associations ou en s'adonnant à des activités d'utilité publique.

La banque fournit en outre des informations détaillées sur son engagement de longue date en faveur du développement durable sur la plateforme numérique « Penser à demain ».

Plus d'informations à ce sujet à l'adresse
penserademain.ch

Fonds de soutien BCBE

Depuis 2018, la BCBE finance avec son fonds de soutien des institutions et des projets régionaux qui ne poursuivent pas un but purement commercial dans les catégories suivantes : culture, sport et loisirs, écologie, formation, santé et social. Selon le résultat de la banque, **un montant pouvant atteindre un million de francs au maximum** alimente chaque année le fonds de soutien. Depuis sa création, le fonds de soutien a subventionné 347 projets dans les cantons de Berne et de Soleure pour un montant total de 3,9 millions de francs.

Plus d'informations sur le fonds de soutien de la BCBE à l'adresse
bcbe.ch/fondsdesoutien



347

projets

ont été financés par le fonds de soutien depuis sa création.

BCBE focus@pme

La BCBE poursuit le développement de focus@pme, son concept de soutien aux PME établi depuis de nombreuses années (cf. Rapport de gestion > Domaines d'activité diversifiés), et s'engage en faveur des entreprises locales. La banque accompagne ainsi les **PME dans les différentes phases de leur développement** en tenant compte de leurs besoins. Elle ne se cantonne pas dans le rôle de prestataire de services financiers, mais se veut un véritable centre de compétence et un partenaire de confiance pour les PME. Dans ce but, la BCBE s'est alliée à divers partenaires, tels que le Centre d'innovation et de numérisation (ZID), Startup Academy Bern ou l'Impact Hub.

BCBE focus@pme s'adresse à la nouvelle génération d'entrepreneurs pour lesquels la réalisation de soi constitue un facteur important, mais aussi aux entreprises en phase de croissance, de renouvellement ou de succession.

La BCBE connaît les facteurs de risque et de succès liés à la création et à la direction d'une entreprise. C'est pourquoi elle **soutient les jeunes entrepreneurs**, par exemple lors de la journée d'orientation de la BCBE où elle leur fournit diverses informations sur la création d'entreprises tout en leur proposant une plateforme de mise en réseau. Grâce à son partenariat avec la société de création d'entreprises Startup Butler, la BCBE permet aux personnes intéressées de créer leur entreprise en ligne de manière simple, rapide et avantageuse.

Les offres et les services proposés sont développés en permanence. Par son engagement en faveur des PME, la banque aide à créer et à préserver des **emplois dans les régions** de Berne et de Soleure. Elle encourage spécifiquement les nouvelles entreprises dans son espace économique : les start-up bénéficient de formules de financement adaptées au moment de leur création déjà et d'un accompagnement conforme à leurs besoins.

Familles, enfants et jeunes

L'engagement de la BCBE en faveur des familles et des enfants consiste à proposer de nombreuses idées pour pratiquer divers loisirs et pour rester en bonne santé, mais aussi pour gérer l'argent de manière responsable. Elle met ainsi en avant des jeux et des divertissements pour toute la famille et fournit de nombreux conseils et astuces pour les enfants et les jeunes dans la région.

La BCBE recense et présente régulièrement en ligne les plus beaux lieux d'excursion pour les familles.

Dans sa brochure « Notre engagement en faveur des jeunes », disponible en ligne, la BCBE répond aux principales questions ayant trait à l'argent, aux comptes et aux cartes pour enfants. Car **gérer son argent**, cela s'apprend. Par son engagement auprès des écoles, la BCBE aide les jeunes à développer leurs compétences financières. Depuis des années, elle organise des séances d'information et des actions ciblées afin de sensibiliser les jeunes à une gestion responsable de l'argent. La BCBE met des supports d'information à disposition et apporte de l'aide aux enseignants. De jeunes collaborateurs de la banque effectuent régulièrement des présentations destinées aux jeunes en dernière année du degré secondaire I.



30

aires familiales

sont réservées aux familles pour des moments de divertissement.

De plus, la BCBE a fondé, avec d'autres banques cantonales et deux associations faitières d'enseignants, l'association FinanceMission qui vise à développer les **compétences financières des jeunes**. L'objectif est d'approfondir les connaissances de base - connaître les coûts de ses désirs, établir un budget, planifier ses revenus, classer ses dépenses par priorités et épargner - et d'offrir aux jeunes l'occasion de comparer leurs valeurs quant à l'argent et à la consommation avec celles d'autres jeunes de leur âge.

La BCBE attire l'attention des jeunes sur l'endettement des jeunes, la spirale de l'endettement et la planification budgétaire.

La BCBE soutient également l'action « **Boîte à goûter** ». Conjointement avec la Société suisse des médecins-dentistes (SSO), Promotion Santé Suisse, l'office de la santé du canton de Soleure et Berne en santé, la BCBE met gratuitement à disposition des monitrices et moniteurs dentaires scolaires des boîtes à goûter très pratiques et fournit des conseils pour des dix-heures et des goûters sains.

En partenariat avec l'association Chindernetz Kanton Bern, la Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne et d'autres organisations partenaires, la BCBE a créé le projet « **Camp scolaire dans le canton de Berne** ». Grâce à l'aide financière du fonds de soutien, plus de 40 classes regroupant plus de 1000 élèves ont déjà pu profiter au second semestre 2021 du fonds cantonal d'encouragement du camp scolaire. Ce fonds s'adresse aux écoles obligatoires du canton de Berne et notamment aux écoles de communes moins bien dotées financièrement. Durant le camp, un à deux objectifs de développement durable de l'ONU sont approfondis. Le but est d'inciter les élèves à adopter un comportement durable et à contribuer ainsi à la réalisation des objectifs de développement durable 2030.

Plus d'informations sur l'engagement de la BCBE en faveur des familles et des enfants à l'adresse

bcbe.ch/familles

Culture, sport et social

Pour la BCBE, il est très important de s'engager de manière durable dans les domaines culturel, sportif et social. Elle apporte son soutien aux sociétés, associations et autres institutions et les traite avant tout **d'égal à égal**. Pour la banque, un partenariat va au-delà de

l'engagement financier et permet une collaboration active et fructueuse. Grâce à de nombreux dons, la banque soutient également des projets régionaux plus modestes.

Ses partenariats avec Meisterzyklus ou l'Association cantonale bernoise des jeunes musiciens (VBJ) permettent aux clients d'assister à de nombreux concerts de grande qualité. De plus, la BCBE est partenaire de manifestations d'information, notamment de celles organisées par KMU Frauen Bern (PME Femmes canton de Berne).

En outre, la BCBE est le partenaire régional de YES (**Young Enterprise Switzerland**), une organisation à but non lucratif. Celle-ci donne à des gymnasiens bernois et à des étudiants d'une école de commerce la possibilité de fonder leur propre mini-entreprise, de développer un produit et de le lancer sur le marché.



30

ans de partenariat

avec l'Association cantonale bernoise des jeunes musiciens (VBJ)

La BCBE est aussi très engagée dans le domaine du sport. Elle est ainsi un partenaire engagé de la coureuse cycliste Marlen Reusser, du lutteur Michael Wiget et du kayakiste Dimitri Marx. La BCBE soutiendra avec énergie ces trois sportifs d'élite bernois durant les prochaines années afin qu'ils parviennent à relever les défis qui les attendent. S'ils ne sont pas encore sous les feux de la rampe ou le sont depuis peu, Marlen Reusser, Michael Wiget et Dimitri Marx entendent tous trois sortir du lot dans des **sports de niche**. Pour la BCBE, il est dès lors d'autant plus important de conclure des partenariats sur plusieurs années : elle envoie ainsi un signal et contribue à ce que les performances de ces sportifs de haut niveau soient reconnues, alors qu'elles ne bénéficient pas toujours d'une grande attention.

La banque contribue par ailleurs à l'insertion et à la réinsertion de personnes sur le marché du travail. Elle mandate ainsi régulièrement la Fondation pour l'**intégration professionnelle** (GEWA), par exemple pour la mise sous pli de mailings ou pour le recyclage de matériel informatique (cf. [Consommation des ressources et émissions > Déchets et eau](#)).

Sensibilisation au développement durable

En 2021, la BCBE a également apporté son soutien à la série de spectacles son et lumière « Rendez-vous Bundesplatz ». Sous le titre « **Planet Hope - Comeback** », la protection de l'environnement et le développement durable ont, mis en relation avec les objectifs de développement durable, illuminé le Palais fédéral. Plus de 240 000 personnes ont assisté à ce spectacle et ont ainsi pu se pencher sur ce thème. Dans le cadre de cinq manifestations supplémentaires organisées en parallèle au centre de rencontre de la BCBE, à la place Fédérale, les thèmes suivants ont été abordés lors de divers échanges : les données comme matières premières, bannir le plastique, les systèmes d'alimentation, la collaboration internationale et la coopération au développement.

En ayant été partenaire de la première **Journée nationale du climat** en mai 2021 et en soutenant le Prix suisse de l'avenir, la BCBE s'engage en faveur du changement climatique et apporte ses valeurs et sa vision. Renouvelable, efficace, sans émission : les objectifs climatiques ne peuvent être atteints que si nous unissons nos forces pour promouvoir des solutions d'avenir. À l'occasion de la Journée nationale du climat, plus de 40 spécialistes ont

précisément discuté de ce point et d'autres thèmes tels que la mobilité, le shopping ou l'alimentation.

Tout au long de l'année 2019, le développement durable a été au centre des activités et des manifestations portant sur les placements. Il est appelé à devenir une composante essentielle des échanges avec les clients. La BCBE a lancé un **blog** ayant pour slogan « C'est le moment d'agir ». Dans divers articles qui y sont publiés, elle montre la façon dont certains consommateurs assument leur responsabilité et comment contribuer au développement durable.

[Lien vers les articles du blog](#)

bcbe.ch/fr/blog/developpement-durable

Engagement économique

L'engagement économique de la BCBE est varié. Outre ses activités principales que sont le conseil à la Clientèle privée, à la Clientèle entreprises et à la Clientèle de placement ainsi que la collaboration avec celles-ci, la BCBE est un employeur important (cf. Principes de base en tant qu'employeur) de même qu'un **donneur d'ordre et un contribuable non négligeable**.

Du total du résultat d'exploitation de 447,1 millions de francs, 163,4 millions de francs de consommation intermédiaire ont été versés aux fournisseurs en 2021. En tenant compte des investissements, des désinvestissements et de l'utilisation conforme au but prévu des corrections de valeur, la valeur ajoutée nette de la BCBE s'est chiffrée en 2021 à 278,8 millions de francs. Sur ce montant, 35,4 millions de francs ont été versés sous forme d'impôts aux pouvoirs publics et 144,5 millions de francs aux collaborateurs. Le free cash-flow réalisé en 2021 a atteint 98,9 millions de francs, dont 85,7 millions de francs ont été distribués aux actionnaires. 13,2 millions de francs ont été affectés à l'autofinancement et au développement de la banque.

GRI	Unité	2021	2020	2019	2018	2017	
Création de valeur							
201-1	Création de valeur nette	mio de CHF	279	262	260	306	259
	- Autofinancement (entreprises)	mio de CHF	13	15	12	58	17
	- Actionnaires	mio de CHF	86	82	78	75	62
	- Pouvoirs publics	mio de CHF	35	23	29	35	37
	- Collaborateurs	mio de CHF	145	142	140	139	143

Formule gagnante pour le canton

En tant qu'actionnaire principal, le canton de Berne profite directement de la réussite de la BCBE. Depuis le changement de forme juridique en une société anonyme, effectué en 1998, **l'État a encaissé plus de 2 milliards de francs**, sous forme de remboursement de capital de dotation ou de capital-actions, de placement d'actions, d'indemnisation de droits de souscription, d'indemnisation de la garantie de l'État, de dividendes et d'impôts. En 2021, les entrées de fonds se sont montées à quelque 68 millions de francs. Par ailleurs, la majorité des collaborateurs de la BCBE sont soumis à l'impôt dans le canton de Berne, ce qui, pour une somme totale des salaires supérieure à 100 millions de francs, représente des paiements notables aux pouvoirs publics.

Accès à des services financiers

Le site Internet de la BCBE est **accessible à tous** (certificat « Access for all », degré de qualité AA). Il est donc également accessible aux personnes malvoyantes, malentendantes ou à mobilité réduite. La majorité des sites de la BCBE est accessible aux personnes en fauteuil roulant. Là où cela n'est pas encore le cas, la question de l'accessibilité sera prise en compte dans les travaux de transformation.

La gestion de compte (prestations de base : épargne, prévoyance, trafic des paiements), les cartes (prestations individuelles), la gestion de dépôt ou les compartiments de coffre-fort sont des prestations **accessibles à l'ensemble de la population** qui entretient un lien avec l'espace économique de la banque. Il n'existe aucun critère discriminatoire d'exclusion. Ainsi, la BCBE est l'une des rares banques qui renoncent à fixer des frais de tenue de compte en fonction de la fortune. Les prestations de base sont proposées à tous les clients à des prix justes.

Approvisionnement régional à caractère durable

Afin de réduire au minimum les effets négatifs dans la chaîne de livraison, la BCBE tient compte des aspects du développement durable au moment de passer commande. À cet égard, elle considère tant les produits et prestations auxquels elle recourt que les performances de développement durable de ses fournisseurs.

Les processus et les critères font l'objet d'une directive qui aborde les principaux approvisionnements de la banque. La BCBE différencie les **critères obligatoires** (certificats FSC ou PEFC pour papiers, imprimés et produits en bois, pas de bois tropical ; meilleure classe énergétique en fait de véhicules et de machines ; respect des normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail [OIT] ; pas de corruption ; pas de travail au noir) et les critères facultatifs, dont le respect présente un avantage par exemple pour la génération de valeur régionale, la gestion de l'environnement, les principes de gouvernance d'entreprise et la promotion de la relève.

L'approvisionnement fait partie des processus certifiés ISO 9001 et ISO 14001 de la BCBE et s'inscrit dans les processus d'évaluation périodique des fournisseurs. **Les relations d'affaires** avec la plupart des fournisseurs **existent depuis de nombreuses années**. S'agissant de nouveaux produits à acquérir, la banque considère plusieurs offres à partir d'un certain montant de marchandises, qui sont évaluées selon des critères prédéfinis. Les critères du développement durable – qui comprennent des aspects d'écologie, de méthodes de travail, de droits de l'homme et de répercussions sociales – font partie intégrante de cette évaluation. Les fournisseurs pour lesquels la BCBE constate des effets sensiblement négatifs à ce propos ne sont pas pris en compte.

Depuis 2018, l'entrepôt central de la BCBE se situe auprès d'un partenaire spécialisé et prenant en compte le développement durable. L'assortiment de base du matériel de bureau comporte une part considérable de produits durables et respectueux de l'environnement. La planification des transports a été rationalisée et, depuis le changement de partenaire, des cartons réutilisables sont utilisés pour les livraisons.

Les principaux approvisionnements concernent l'informatique, les prestations reçues, les produits de marketing, l'infrastructure des bâtiments ainsi que le matériel de bureau. La banque fait appel autant que possible à **des fournisseurs de son propre rayon d'activité** : la BCBE travaille avec quelque 1000 fournisseurs de l'espace économique de Berne et de Soleure et leur confie chaque année un volume de commandes de plus de 100 millions de francs.



> 100

millions de francs

sont accordés chaque année à quelque 1000 fournisseurs de son espace économique.

Éthique et gouvernance d'entreprise

En s'appuyant sur une gestion d'entreprise efficace et durable, la BCBE contribue au développement autonome des cantons de Berne et de Soleure et à la préservation de leurs ressources.

Les principes de gouvernance d'entreprise de la BCBE ont été examinés et modifiés en 2021. Ils sont exposés en détail dans le [Rapport de gestion > Gouvernance d'entreprise > Principes](#). Les explications ci-après complètent ces informations.

Valeurs et normes de comportement

La BCBE a défini et consolidé des standards valables à l'échelle de la banque. L'engagement, le développement durable et la confiance sont des valeurs fondamentales pour la BCBE.

- **Engagement** : nous pensons et agissons de façon à susciter l'enthousiasme des parties prenantes et nous nous engageons en faveur d'une économie au service de l'homme ;
- **Développement durable** : nous assumons notre responsabilité quant au développement durable de notre espace d'activités économiques et de vie en société ;
- **Confiance** : nous attachons une grande importance à la confiance mutuelle, raison pour laquelle nous privilégions une gestion ouverte et transparente ainsi que la stabilité financière.

L'engagement, le développement durable et la confiance sont des valeurs fondamentales pour la BCBE.

Le **code de conduite** de la BCBE régit le comportement des collaborateurs de la banque, tous niveaux hiérarchiques confondus. Les détails à ce sujet sont précisés dans des réglementations contraignantes, telles que la directive du personnel, la directive relative à la gestion des conflits d'intérêt ou la directive sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

La BCBE reconnaît les normes internationales en matière de droits de l'homme et s'identifie aux valeurs et aspirations qu'elles véhiculent. Les directives du personnel de la BCBE réglementent la **protection de l'intégrité** des collaborateurs : ces derniers ne peuvent faire l'objet d'une discrimination directe ou indirecte en raison du genre, de l'âge, de l'origine ethnique, de l'orientation sexuelle, de la langue, du milieu social, de la religion, des convictions philosophiques ou politiques, d'un handicap physique, mental ou psychique. Les supérieurs hiérarchiques doivent veiller, dans le cadre de leur domaine de compétence, à une ambiance propice au travail et libre de toute forme de harcèlement.

Les directives du personnel font partie intégrante des contrats de travail. Elles incluent des règles de comportement ayant trait à la corruption et au blanchiment d'argent. Ces sujets

sont abordés lors de la journée d'introduction des nouveaux collaborateurs. Les collaborateurs confirment par écrit avoir reçu les directives et s'engagent à les respecter. De plus, ils sont tenus de suivre régulièrement une **formation Compliance** ponctuée par un examen final.

Pour signaler des atteintes à la personnalité ou des irrégularités telles que des infractions aux lois, aux réglementations et aux normes, les collaborateurs disposent de canaux internes. Autrement dit, les supérieurs hiérarchiques, les conseillers en personnel, le bureau central de Compliance ou encore la Commission du personnel se tiennent à la disposition des collaborateurs en tant qu'interlocuteurs. Lorsqu'un signalement à une instance interne n'est pas judiciaire ou envisageable, les collaborateurs de la BCBE peuvent s'adresser à **une instance externe indépendante**. L'anonymat et la discrétion sont garantis.

Transparence et dialogue avec les parties prenantes

Pour la BCBE, il est très important d'entretenir des échanges réguliers et approfondis avec ses parties prenantes. Ces échanges lui permettent d'identifier les exigences auxquelles elle doit répondre, d'observer les tendances et de définir des points forts et des potentiels d'amélioration.

Par parties prenantes, nous entendons tous les acteurs économiques qui jouent un rôle significatif dans la création de valeur de la BCBE ou qui entretiennent des contacts avec celle-ci dans le cadre de ses activités.

Clients

Le **rapport personnel** avec l'interlocuteur de la banque ainsi que le lien avec le rayon d'activité de la banque sont des paramètres primordiaux. L'intensité du suivi et la fréquence des contacts sont adaptées aux besoins de la clientèle et à la relation client. Les clients ont ainsi le choix entre différents canaux d'accès pour bénéficier de prestations : les sites, le Centre clientèle ou les services numériques (cf. [Rapport de gestion > Domaines d'activité diversifiés > Réseau de distribution et offres numériques](#)).

La BCBE organise nombre d'**activités régionales** ainsi que des manifestations destinées aux PME, aux investisseurs institutionnels et aux investisseurs particuliers. Des études de marché ou de satisfaction concernant les services proposés sont menées régulièrement auprès de la Clientèle privée et de la Clientèle entreprises. De plus amples informations concernant la satisfaction des clients et les instruments permettant de recueillir et de gérer les réactions des clients de la banque figurent sous [Satisfaction de la clientèle et protection des données client](#).

Les clients sont impliqués très tôt dans le **processus de développement des produits**, comme ce fut le cas avant l'introduction de la carte Debit Mastercard en 2021 : les besoins sont identifiés dans des groupes tests, des pistes de solution sont proposées, des solutions sont mises au point, puis testées sur des prototypes.

En fonction de leurs besoins, les clients ont le choix entre différents canaux d'accès : les sites, le Centre clientèle ou les services numériques.

Collaborateurs

Des **enquêtes de satisfaction** sont menées tous les trois ans **auprès des collaborateurs**, la dernière ayant été réalisée en été 2020. Tant la satisfaction globale que l'engagement des

collaborateurs ont enregistré une légère hausse par rapport à l'enquête de 2017. Les résultats de l'enquête ont été analysés dans les unités organisationnelles. Sur la base de ces analyses, des mesures ponctuelles ont été définies et mises en œuvre.

Depuis 2019, la BCBE mène régulièrement de **petites enquêtes** auprès de ses collaborateurs. Celles-ci doivent lui permettre de se faire une idée claire de l'atmosphère qui règne en son sein et l'aider à mettre en place les changements qu'elle désire introduire.

Depuis 2007, la BCBE dispose d'un outil institutionnalisé de **management des idées**. Cet outil électronique permet aux collaborateurs de suggérer des améliorations. Il les encourage ainsi à faire preuve d'esprit d'entreprise et à poursuivre des actions entrepreneuriales. Les meilleures idées sont récompensées. Au cours de l'exercice sous revue, 68 idées et contributions ont été soumises.

La **Commission du personnel** (COPE) de la BCBE défend les intérêts des collaborateurs face aux instances dirigeantes de la banque. Lors d'entretiens périodiques avec la présidente du Conseil d'administration, le CEO et des représentants de l'unité Personnel, des requêtes importantes des collaborateurs sont discutées en vue d'y répondre. Outre l'évolution des salaires, les avantages hors salaire ou les mesures de développement du personnel, elles ont avant tout trait à la satisfaction des collaborateurs et aux changements organisationnels. La composition, l'élection et le mode de fonctionnement de la COPE ainsi que la participation des collaborateurs de la BCBE sont définis dans le Règlement de la Commission du personnel. La COPE fait office de courroie de transmission de la BCBE avec l'Association suisse des employés de banque (ASEB).

La manière dont la BCBE implique ses collaborateurs dans les **processus de changement** est décrite sous la rubrique Responsabilité en tant qu'employeur et gestion des changements.

Actionnaires

Les actionnaires de la BCBE sont informés sur ses activités au moyen des rapports annuel et semestriel, du Rapport de développement durable, d'Internet, ou lors de manifestations et de l'Assemblée générale. Ils peuvent en tout temps s'exprimer sur les activités et les produits de la banque. En outre, le responsable de l'unité **Investor Relations** se tient à l'écoute des copropriétaires.

Un **dialogue régulier et institutionnalisé** est mené sur des thèmes économiques, écologiques et sociaux avec le canton de Berne, l'actionnaire majoritaire. Il comprend deux séances d'information annuelles entre le Conseil d'État et la direction de la banque.

L'**Assemblée générale** de la BCBE est toujours placée sous le signe de l'une des parties prenantes. Ainsi, des thèmes tels que l'ancrage régional, le développement durable ou l'encouragement de la jeunesse ont été traités en priorité. Il n'existe ni restriction du droit de vote ni transfert d'actions. Une action équivaut à une voix. Lors de l'Assemblée générale, la liberté de parole est garantie ; elle n'est pas liée à une quote-part minimale. Jusqu'ici, aucun actionnaire de la BCBE n'a exigé de vote consultatif. Le procès-verbal de l'Assemblée générale est publié sur le site de la BCBE. Il présente également de manière transparente les demandes et les propositions des actionnaires et y répond.

En raison de la situation pandémique, l'Assemblée générale du 12 mai 2020 s'est tenue à Berne sans la présence des actionnaires et l'Assemblée générale du 18 mai 2021 a eu lieu en ligne.

L'Assemblée générale **se prononce de façon contraignante sur les rémunérations** versées au Conseil d'administration et à la Direction générale. Lors de l'Assemblée générale de 2021, le montant total affecté à la rémunération du Conseil d'administration a été approuvé avec un taux de 96 % (2020 : 97 %) et celui attribué à la rémunération de la Direction générale avec un taux de 96 % (2020 : 94 %).

Fournisseurs et partenaires

Les fournisseurs et partenaires sont en général invités à un échange dans le cadre d'appels d'offres ou de demandes d'offres. Ils sont ensuite intégrés dans des organes institutionnalisés en vue du pilotage du partenariat.

Représentants de la société

L'État, les autorités et les médias sont informés en premier lieu sur les processus de reporting de la BCBE, notamment au travers des communiqués de presse, des publications et des rapports légaux et réglementaires. Toute demande peut être adressée à la banque via le Service de presse.

Environnement

Écologie d'entreprise et protection du climat p. 72

Conséquences du changement climatique p. 73

Consommation des ressources et émissions p. 75

Écologie d'entreprise et protection du climat

Réduire et compenser son impact environnemental en privilégiant des alternatives respectueuses de l'environnement, telle est l'approche de la BCBE. Grâce à son engagement de longue date en faveur de l'environnement, la BCBE a réduit ses émissions de plus de moitié au cours des dernières années.

La **gestion environnementale** de la banque est certifiée ISO 14001 depuis 2004. En 1995 déjà, la BCBE avait élaboré un concept de rationalisation de l'utilisation des ressources énergétiques. Depuis, elle encourage systématiquement les économies d'énergie et de ressources naturelles, notamment dans la consommation de papier et d'électricité, dans le traitement des déchets et dans le trafic professionnel.

Les aspects environnementaux sont également pris en considération lors de l'**approvisionnement** : tant les fournisseurs que les produits et prestations doivent répondre aux normes écologiques en vigueur et, dans la mesure du possible, être issus du rayon d'activité de la banque.

La BCBE a **sensiblement diminué** son impact sur l'environnement au cours des dernières années. Dans sa Charte de développement durable pour les années 2020 à 2023, elle s'est fixé comme objectif d'abaisser ses émissions de CO₂ de 5 % supplémentaires par rapport à 2019.



14001

gestion environnementale
certifiée ISO depuis 2004

Depuis 2011, les émissions de gaz à effet de serre résiduelles sont entièrement **compensées dans l'espace économique de la banque**. Dans le cadre de cette compensation, la BCBE soutient des projets menés dans les cantons de Berne et de Soleure qui visent à réduire les émissions de CO₂. Elle contribue ainsi à la protection du climat de même qu'à la garantie de l'emploi dans la région.

De plus amples informations sur les produits et prestations au moyen desquels la BCBE contribue à la préservation de l'environnement figurent sous la rubrique Produits et prestations.

Conséquences du changement climatique

Le changement climatique touche la nature, la société et l'économie de diverses manières. La BCBE évalue les conséquences du changement climatique dans le cadre de sa gestion des risques, en s'appuyant sur les initiatives nationales et internationales visant à améliorer les rapports établis sur les risques financiers liés au climat.

Plus d'informations sur la gestion des risques de la BCBE disponibles dans le [Rapport de gestion > Gestion des risques](#).

La BCBE soumet son portefeuille de crédit à une analyse systématique des risques financiers (risques de marché et risques de défaillance). Les risques environnementaux, tels que le changement climatique, sont pris en compte dans l'évaluation des crédits, notamment dans les régions fortement exposées aux conséquences du changement climatique (p. ex. risques d'inondation ou exposition des domaines skiables alpins).

La BCBE **évalue ses risques financiers en lien avec le climat** dans le cadre d'un processus qualitatif réalisé conformément aux avis de spécialistes, en se basant sur les deux catégories « risques physiques » et « risques transitoires ». Chaque facteur de risque (p. ex. phénomènes météorologiques extrêmes ou hausse des prix des émissions de gaz à effet de serre) est examiné sous l'angle de sa matérialité par rapport aux activités commerciales de la BCBE, le risque inhérent étant décrit et évalué d'un point de vue qualitatif. Il en résulte un profil de risque pour chaque facteur de risque. Durant l'exercice sous revue, le profil de risque stratégique relatif aux risques financiers liés au climat a été conforme à la propension au risque de la banque.

Les risques se rapportant au réseau de sites de la banque ou à la garantie des services bancaires sont étudiés dans le cadre de la gestion de la continuité de l'activité et de la prévention des catastrophes. Ainsi, la banque peut définir les mesures qui s'imposent, tout en tenant compte des prestations des principaux fournisseurs.

Le changement climatique offre également des **opportunités à la BCBE** : des choix de politique énergétique, une hausse des prix de l'énergie ainsi qu'une sensibilisation accrue de la population ouvrent de nouvelles perspectives, notamment en termes de financement (projets visant à accroître l'efficacité énergétique ou liés aux énergies renouvelables) et de produits de placement spécifiques.

À cet égard, les **efforts déployés durant de nombreuses années en faveur de l'environnement** et la politique d'affaires responsable de la BCBE constituent un atout. Ne consommant comparativement que peu d'énergie, la BCBE profite en outre de la redistribution de la taxe CO₂ incitative sur les combustibles fossiles. La banque affecte ces montants à des mesures de protection du climat ainsi qu'à la compensation de ses émissions de CO₂.

Soutien d'initiatives écologiques

En 2021, la BCBE a rejoint l'association économique **swisscleantech**. Celle-ci réunit des entreprises soucieuses du climat qui élaborent des conditions favorables à une économie climat compatible et qui agissent pour que la Suisse atteigne la neutralité carbone au plus tard d'ici 2050.

Conjointement avec quelque 200 autres prestataires de services financiers, la BCBE s'engage en faveur d'une plus grande transparence dans le financement des émissions de gaz à effet de serre. Elle a été la deuxième banque suisse à rejoindre, au cours de l'année 2020, le **partenariat mondial PCAF (Partnership for Carbon Accounting Financials)**. Ce dernier vise à mesurer et à publier lesdites « émissions financées », à savoir les émissions de gaz à effet de serre financées par des crédits et des investissements. Le PCAF développe des méthodes open source pour comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre. Il permet ainsi aux acteurs de la finance de prendre des mesures efficaces contre le changement climatique. Par son adhésion, la BCBE confirme sa volonté d'identifier les retombées écologiques et sociales significatives qu'ont ses portefeuilles.

La BCBE s'engage en faveur d'une plus grande transparence dans le financement des émissions de CO₂.

La BCBE a conclu, sur une base volontaire, une convention d'objectifs avec l'**Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC)** portant sur la consommation énergétique et les émissions de CO₂. Après avoir dépassé les objectifs définis jusqu'à fin 2014, la BCBE a conclu une nouvelle convention portant sur la période allant jusqu'en 2022. Celle-ci prévoit une amélioration de l'efficacité énergétique de 12 % par rapport à 2012 et comprend environ 100 mesures concrètes. Ces dernières sont mises en œuvre comme prévu ; la BCBE tient le bon cap.

Depuis 2006, la BCBE est membre de la **plateforme climatique de l'économie** (Klimaplatzform der Wirtschaft), un réseau d'entreprises, d'associations économiques et d'associations publiques qui s'engagent dans la région de Berne dans le domaine du développement durable et de la protection du climat.

La BCBE soutient aussi l'**Initiative des entreprises « Énergies nouvelles Berne »** qui s'engage, dans le canton de Berne, en faveur de l'efficacité énergétique et de l'approvisionnement durable en énergie issue de sources d'énergie renouvelable. Cette initiative récompense les engagements exemplaires en décernant chaque année le Prix bernois des entreprises « Énergies nouvelles Berne ». Depuis treize ans, la BCBE participe au CDP (auparavant Carbon Disclosure Project) et publie de façon détaillée ses performances écologiques (cf. [Développement durable : les points forts > Banque primée](#)).

Consommation des ressources et émissions

La BCBE souhaite depuis longtemps utiliser les ressources de manière efficace et diminuer sensiblement son empreinte sur l'environnement. Chaque année, la banque publie l'évolution annuelle des chiffres-clés dans son bilan écologique.

La banque établit son **bilan écologique** conformément aux normes usuelles de la branche, les standards ApME (Association pour le management de l'environnement et la pérennité dans les établissements financiers) et les normes internationales Greenhouse Gas Protocol. Les émissions des gaz à effet de serre sont exprimées en équivalent CO₂.

Le bilan écologique couvre la BCBE dans son ensemble (100 % des collaborateurs). Les données qui ne sont pas à disposition pour l'ensemble de la banque (chaleur, eau et déchets) sont collectées dans le système de référence de la BCBE selon un haut degré qualitatif, puis extrapolées. Ce système tient compte des deux bâtiments principaux ainsi que des huit sites les plus grands.

Cela fait plus de 20 ans que la BCBE établit chaque année un bilan écologique.

Le bilan écologique de la BCBE prend aussi en compte la consommation des partenaires externes suivants : la consommation d'électricité du centre de calcul situé dans le centre d'exploitation de Berne-Liebefeld (jusqu'à la date de déménagement du centre de calcul en automne 2021), la consommation de papier des imprimeries externes (par exemple pour des documents destinés à la clientèle, des brochures ou des mailings) ainsi que les déchets et la consommation d'électricité et de chaleur du tenancier du restaurant du personnel.

Le bilan écologique a été contrôlé par Swiss Climate AG, Berne, **conformément à la norme d'audit AA1000.**

L'attestation de vérification est disponible à l'adresse bcbe.ch/environnement

Émissions

En 2021, la BCBE a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 6 % par rapport à 2019, alors qu'elle avait déjà réussi à les diminuer de 25 % entre 2015 et 2019. Cette baisse continue de l'empreinte de la banque sur l'environnement est **le fruit de son engagement de longue durée en la matière.**

Depuis 2013, la banque consomme de l'électricité provenant exclusivement de sources d'énergie renouvelable. Elle accroît constamment l'**efficacité énergétique** de ses bâtiments, par exemple en améliorant l'isolation de l'enveloppe des bâtiments, en remplaçant des fenêtres, en optimisant les éclairages, les serveurs, les systèmes de technique des bâtiments et de ventilation ou en installant des panneaux solaires photovoltaïques et thermiques.

Durant l'exercice sous revue, **les sites** de Grosshöchstetten, Schwarzenburg, Kandersteg, Thoune, Langenthal et Berne place Fédérale **ont été modernisés** ; pour ce faire, il a fallu remettre à neuf les installations de la technique du bâtiment et l'éclairage. D'autres travaux de rénovation sont prévus en 2022 et en 2023.

Initiatives complémentaires : l'utilisation de véhicules à faibles émissions et le passage par étapes à des véhicules électriques, la modernisation des distributeurs automatiques de billets et le remplacement des anciens ascenseurs, chauffages et tableaux de distribution électrique.



29 %

d'émissions de CO₂
en moins par rapport à 2015

GRI	ApME	Indicateurs	Unité	2021	2020	2019	2019 à 2021 (évolution)	2015 à 2019 (évolution)	2011 à 2015 (évolution)
Émissions à effet de serre									
	7	Total Scopes (ApME) ¹	t	1 002	1 005	1 064	-6%	-25%	-12%
305-1	7a	- directes (Scope 1) ²	t	475	428	435			
305-2	7b	- indirectes (Scope 2) ³	t	60	51	53			
305-3	7c	- « autres » indirectes (Scope 3) ⁴	t	467	526	576			
	7	Total source (ApME)	t	1 002	1 005	1 064			
		- Électricité	t	44	67	68			
		- Chaleur	t	585	527	548			
		- Trafic professionnel	t	151	188	224			
		- Papier	t	158	185	183			
		- Eau	t	4	5	5			
		- Déchets	t	20	22	27			
		- Pertes de liquides de refroidissement et d'agents d'extinction	t	39	11	8			
305-4		GES par collaborateur ⁵	kg	988	987	1 050	-6%	-19%	-2%
305-4		GES par million de la somme du bilan ⁶	kg	26	28	32	-20%	-36%	-21%

¹ Émissions de gaz à effet de serre exprimées en équivalent CO₂ ; tous les facteurs d'émission utilisés respectent les standards ApME (version 2018).

² Tient compte de toutes les émissions de gaz à effet de serre directement causées par l'entreprise et pouvant être contrôlées : émissions issues de la combustion d'énergies fossiles dans les bâtiments de la BCBE ou de la combustion des moteurs à essence / diesel des voitures de service de la BCBE.

³ Tient compte de toutes les émissions de gaz à effet de serre qui sont utilisées par le fournisseur d'énergie externe pour approvisionner une entreprise en énergie : à la BCBE, il s'agit des émissions issues de la mise à disposition de la chaleur à distance.

⁴ Tient compte de toutes les émissions de gaz à effet de serre causées par l'activité d'une entreprise mais générées en amont ou en aval : à la BCBE, il s'agit des émissions issues des acquisitions de biens (papier, eau), des déchets, des déplacements professionnels, des étapes préliminaires à la mise à disposition de l'énergie dans les centrales, ainsi que des pertes de distribution et de transformation d'électricité. Ne sont pas considérées les émissions causées par les trajets des collaborateurs pendulaires de la BCBE, étant donné que le choix du moyen de transport est du ressort du seul collaborateur, qui en assume également l'ensemble des frais. Cela explique également la raison pour laquelle les trajets des pendulaires ne sont pas intégrés dans le mode de calcul de l'ApME.

⁵ Émissions totales de gaz à effet de serre de la BCBE (Scopes 1 à 3) divisées par le nombre de collaborateurs (équivalent temps partiel)

⁶ Émissions totales de gaz à effet de serre de la BCBE (Scopes 1 à 3) divisées par la somme du bilan de la banque

S'agissant des prestataires financiers, sont pertinentes également lesdites « **émissions financées** », à savoir les émissions de gaz à effet de serre financées par des crédits et des investissements. La BCBE s'engage à élaborer des normes appropriées à cette fin (cf. [Conséquences du changement climatique > Soutien d'initiatives écologiques](#)). La BCBE veut enregistrer progressivement ces émissions ; elle établira un rapport à ce sujet dès 2023.

En outre, la BCBE se fixe des objectifs qui contribueront à passer à une **économie zéro émission nette** d'ici 2050 (cf. [Perspectives et objectifs](#)).

Compensation des émissions résiduelles

Depuis 2011, la BCBE compense les émissions résiduelles **dans son propre espace économique**.

Jusqu'en mai 2016, la compensation se faisait au travers de la plateforme de compensation de CO₂ **e-climate**, développée conjointement par la BCBE et l'entreprise spécialisée dans l'énergie BKW. Les clients hypothécaires recevaient une subvention s'ils remplaçaient leur installation de chauffage ou d'eau chaude à combustibles fossiles par une pompe à chaleur ou par une installation solaire. Plus de 80 projets ont été réalisés, permettant ainsi de réduire les émissions de CO₂ de près de 7000 tonnes. Au printemps 2016, le canton de Berne a éten-

du son programme d'encouragement et, depuis lors, soutient aussi le remplacement des chauffages à mazout par des pompes à chaleur de manière substantielle, raison pour laquelle l'offre e-climate a été retirée.

Depuis lors, la BCBE compense ses émissions de CO₂ dans les cantons de Berne et de Soleure : jusqu'à la mi-2019, dans le cadre de projets ayant permis d'éviter les émissions de méthane et, depuis la mi-2019, au travers d'un **projet de gestion forestière dans la région du Napf** qui permet de stocker du CO₂ et d'encourager la biodiversité dans la forêt suisse.



13 133

tonnes de CO₂
compensées depuis 2011 dans
son propre espace économique

La certificat de compensation est disponible à l'adresse
bcbe.ch/environnement

Électricité

La consommation d'électricité de la BCBE est restée stable en 2021 par rapport à 2019, après avoir été réduite de 22 % entre 2015 et 2019.

Les économies réalisées au fil des ans sont principalement dues à la mise hors service de plusieurs serveurs et **systèmes informatiques** lors de l'externalisation du centre de calcul, à l'optimisation et au remplacement partiel des systèmes de ventilation et de réfrigération ainsi qu'à l'installation d'un éclairage LED.

Par ailleurs, la BCBE a mis en place un **concept d'impression** qui prévoit d'utiliser uniquement quatre modèles d'imprimantes différents qui consomment nettement moins d'électricité que les anciens appareils. En outre, le nombre d'imprimantes a été fortement réduit. Les anciens appareils ont été mis à la disposition d'une fondation d'utilité publique qui les a révisés.

Depuis 2013, la BCBE n'utilise que de l'électricité issue de sources d'énergie renouvelable.

Depuis 2013, la BCBE n'utilise que de l'électricité issue de sources d'énergie renouvelable. En 2021, 100 % de l'électricité était d'origine hydraulique.

En 2020, sept **bornes de recharge de véhicules électriques** ont été installées au centre d'exploitation de Berne-Liebefeld, pour lesquelles la BCBE a signé un contrat avec la société MOVE Mobility SA. Les bornes sont utilisées par la banque pour recharger les véhicules de

l'entreprise, mais elles sont également à la disposition de ses visiteurs et de ses collaborateurs.

Chaleur

Entre 2015 et 2019, la consommation de chaleur a pu être réduite de 27 %. En 2021, elle a augmenté de 6 % par rapport à 2019.

Cette hausse est due à deux facteurs. D'une part, l'année 2021 a été bien plus froide que les deux années précédentes. D'autre part, le **concept énergétique du centre d'exploitation** de Berne-Liebefeld se trouve dans une phase transitoire : jusqu'à présent, le bâtiment était chauffé et refroidi grâce à la chaleur dégagée par le centre de calcul ; le chauffage à mazout était utilisé uniquement à titre de transition. Le centre de calcul ayant été déplacé en automne 2021, cette source de chaleur n'est plus disponible. Jusqu'à la mise en service du réseau de chauffage à distance prévu - la BCBE développe activement ce projet en collaboration avec des fournisseurs d'énergie et la commune -, la banque n'a pas d'autre choix que de recourir au chauffage à mazout. À cet égard, elle a mis en place une installation de dernière génération offrant une efficacité énergétique maximale.

Le fait que la BCBE ait continuellement amélioré l'**efficacité énergétique de ses bâtiments** au cours des dernières années a également eu des retombées positives sur la consommation de chaleur (cf. [Consommation des ressources et émissions > Émissions](#)).

En outre, la banque met en place un **concept d'aménagement moderne** et transforme son réseau de sites afin qu'il réponde toujours aux besoins des clients. L'apparence et les fonctions des sites changent, le dialogue et le conseil à la clientèle gagnant en importance. Comme les surfaces ont été réduites lors de ces transformations, le besoin en chauffage des sites diminuera.



78 % d'énergies renouvelables

Trafic professionnel

Le trafic professionnel a diminué de 41 % en 2021 par rapport à 2019, après avoir été réduit de 9 % entre 2015 et 2019.

Depuis 2014, la BCBE utilise exclusivement des **véhicules appartenant à la classe d'efficacité énergétique A** et utilise une voiture électrique fonctionnant à l'électricité verte pour assurer les transports entre les sites principaux de Berne (place Fédérale et Berne-Liebefeld). Durant l'exercice sous revue, la BCBE a remplacé deux véhicules diesel par des voitures électriques. La flotte sera progressivement complétée par des voitures électriques et sera entièrement électrique au plus tard d'ici fin 2030.

La flotte de véhicules sera entièrement électrique.

Au cours des dernières années, la flotte a été réduite (covoiturage au lieu de véhicules personnels) et, dans les services de courrier, le rythme de livraison et le plan des itinéraires sont continuellement améliorés. En outre, la BCBE promeut l'utilisation des transports publics (principe fondamental du règlement interne sur les frais).

Papier

La consommation de papier de la BCBE a baissé de 10 % en 2021, par rapport à 2019, alors qu'elle avait diminué de 26 % entre 2015 et 2019.

Cette réduction est le fruit d'améliorations apportées à la mise en page et à l'impression des extraits de compte ainsi qu'à l'utilisation moindre des brochures pour les clients. La consommation de papier d'impression a également diminué. L'e-banking de la BCBE permet en outre de gérer électroniquement les comptes et dépôts et de réduire la consommation de papier (**e-compte**). S'agissant des opérations au guichet, les justificatifs ne sont imprimés qu'à la demande expresse du client, si bien que la consommation de papier a diminué d'environ 6 tonnes par année.

La BCBE utilise un papier recyclé particulièrement respectueux de l'environnement.

Jusqu'en 2020, la BCBE utilisait du papier en fibres vierges provenant de forêts gérées de manière durable. Le **papier recyclé** ayant une empreinte sur l'environnement bien plus faible que le papier en fibres vierges, la BCBE a commencé petit à petit, en 2020, à utiliser du papier recyclé. Elle a choisi de privilégier le papier « Refutura », qui dispose du label de qualité « Ange bleu » et remplit ainsi les exigences environnementales les plus strictes.

Diverses publications, telles que la Charte de développement durable et L'exercice en bref, sont imprimées de manière climatiquement neutre.

Déchets et eau

Après avoir réduit le volume de ses déchets de 28 % entre 2015 et 2019, la BCBE l'a encore diminué de 40 % en 2021, par rapport à 2019.

Comme les années précédentes déjà, plus des deux tiers des **déchets** ont été **recyclés**. Le tri systématique se poursuit ; des points de recyclage sont disponibles à cet effet dans les plus grands sites. En 2020, la BCBE a renoncé aux gobelets en plastique et, depuis, utilise en lieu et place des verres ou des gobelets en papier.

Les **anciens appareils informatiques** ne sont pas jetés, mais recyclés. La BCBE les donne à la **Fondation pour l'intégration professionnelle** (GEWA). Depuis 2019, elle lui a livré

quelque 260 imprimantes, 80 écrans et plus de 700 ordinateurs portables et de bureau. GEWA prépare les appareils afin qu'ils puissent être revendus. Ce faisant, elle prolonge leur durée de vie et réduit le gaspillage des ressources. De plus, elle contribue à fournir un travail utile à des personnes qui, après une période difficile, visent à réintégrer le marché du travail. Les équipements qui ne sont plus utilisés (p. ex. meubles, éléments de construction) ne sont pas éliminés, mais donnés à des organisations à but non lucratif qui les recyclent et les revendent.

>1 000

anciens appareils informatiques ont été recyclés.

Entre 2015 et 2019, la BCBE a pu réduire sa **consommation d'eau** de 11 % et, entre 2019 et 2021, de 24 %. Les systèmes de refroidissement du centre de calcul du centre d'exploitation de Berne-Liebefeld ont été pourvus, en 2009, d'un système de refroidissement à sec au lieu d'un refroidisseur secondaire hybride, ce qui a permis d'économiser annuellement jusqu'à 2 millions de litres d'eau. En outre, la puissance de refroidissement du centre d'exploitation de Berne-Liebefeld a été diminuée.

GRI	ApME	Indicateurs	Unité	2021	2020	2019	2019 à 2021 (évolution)	2015 à 2019 (évolution)	2011 à 2015 (évolution)
Consommation d'énergie									
		Consommation d'énergie au sein de la BCBE	kWh	8 821 008	8 417 749	8 739 259			
		- Consommation des véhicules de service	kWh	137 433	199 646	189 440			
1		- Consommation des bâtiments	kWh	8 683 575	8 218 103	8 549 819	+2%	-24%	-20%
1a		- Électricité	kWh	5 985 225	5 820 474	6 000 189	0%	-22%	-27%
1b/c		- Chaleur	kWh	2 698 350	2 397 629	2 549 631	+6%	-27%	+3%
1c		- Énergies renouvelables	kWh	895 704	761 727	846 428			
1b		- Combustibles fossiles	kWh	1 802 646	1 635 902	1 703 203	+6%	-31%	+6%
1b		- Gaz naturel	kWh	1 041 290	948 180	1 011 852			
1b		- Pétrole	kWh	761 356	687 722	691 351			
302-1		Consommation totale d'énergie des bâtiments	GJ	31 756	30 304	31 461			
		- dont renouvelable	GJ	24 771	23 696	24 648			
		- dont non renouvelable	GJ	6 984	6 608	6 814			
		- Quote-part d'énergie renouvelable	%	78%	78%	78%			
302-3		Consommation d'énergie par collaborateur	GJ	31,3	29,8	31,1			
		Degré-jours de chauffe (DJC) Berne	jours	3 536	3 116	3 296			
		DJC Ø 10 années précédentes	jours	3 300	3 361	3 367			
		DJC différence de la Ø sur 10 ans	%	+7%	-7%	-2%			
		Chaleur ajustée DJC	kWh	2 518 257	2 585 961	2 604 909	-3%	-28%	-6%
Trafic professionnel									
2		Trafic professionnel total	km	610 080	770 425	1 035 345	-41%	-9%	-10%
2a		- Train	km	124 718	217 152	392 696			
2b/c		- Voiture	km	482 242	553 273	636 649			
2d/e		- Avion	km	3 120	0	6 000			
Consommation de papier									
301-1	3	Consommation totale de papier	kg	160 370	181 575	178 228	-10%	-26%	-22%
301-2	3a	- Quote-part de papier recyclé	%	92%	56%	0%			
	3d	- Quote-part de papier FSC	%	8%	44%	100%			
Consommation d'eau									
303-5	4	Consommation totale d'eau	m ³	6 255	7 073	8 188	-24%	-11%	-19%
	4c	- Eau potable	%	100%	100%	100%			
Déchets									
306-3	5	Déchets au total	kg	101 917	134 478	169 301	-40%	-28%	-29%
306-4	5a	- Recyclage	kg	69 113	96 010	122 901			
		- Taux de recyclage des déchets	%	68%	71%	73%			
306-5	5b	- Déchets destinés à l'incinération	kg	30 947	37 320	44 623			
306-5	5c	- Déchets destinés à la décharge	kg	0	0	0			
306-5	5d	- Déchets spéciaux	kg	1 857	1 148	1 778			
Pertes de liquides de refroidissement et d'agents d'extinction									
6a		Pertes de liquides de refroidissement	kg	39	8	8	+412%	-51%	n.a.
6b		Pertes d'agents d'extinction	kg	0	0	0	0%	0%	n.a.

Index-GRI

Index-GRI

p. 84

Index GRI

Le tableau ci-après indique l'endroit où trouver les informations sur les différentes normes GRI. Des commentaires complémentaires sont ajoutés lorsque cela s'avère judicieux. Par ailleurs, le tableau met en évidence les normes GRI qui sont en rapport avec les ODD sur lesquels la BCBE exerce la plus grande influence (cf. [Objectifs de développement durable](#)).

Norme GRI		Renvois ¹	Commentaires explicatifs et omissions	ODD ¹
Éléments généraux d'information				
Principes généraux (GRI 101)²				
Profil de l'organisation				
102-1	Nom de l'organisation	Impressum		
102-2	Activités, marques, produits et services	RG Commentaires sur l'activité de la banque		
102-3	Lieu géographique du siège	Impressum		
102-4	Lieu géographique des sites d'activité	RG Commentaires sur l'activité de la banque		
102-5	Capital et forme juridique	RG Stratégie de propriétaire RG Approche entrepreneuriale		
102-6	Marchés desservis	RG Commentaires sur l'activité de la banque		
102-7	Taille de l'organisation	RG Chiffres-clés		
102-8	Informations concernant les employés et les autres travailleurs	Principes de base en tant qu'employeur	Toutes les données proviennent du système de gestion du personnel de la BCBE, utilisé dans l'ensemble de la banque. En raison du faible nombre d'auxiliaires, aucune ventilation séparée par genre ne sera présentée.	8
102-9	Chaîne d'approvisionnement	Approvisionnement régional à caractère durable		
102-10	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement		Aucun changement significatif pour le rapport de développement durable durant l'année 2021	
102-11	Principe de précaution ou approche préventive	Conséquences du changement climatique RG Gestion des risques Politique à long terme		
102-12	Initiatives externes	Soutien d'initiatives écologiques		
102-13	Adhésion à des associations		La BCBE est, entre autres, membre de l'Union des Banques Cantoniales Suisses (UBCS), Association suisse des banquiers (ASB), Employeurs Banques, EUREX (European Exchange), profawo (pro family and work, anciennement Childcare Service Suisse), öbu (réseau pour une économie durable), Swiss Sustainable Finance (SSF), swisscleantech.	
Stratégie				
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	Avant-propos Charte de développement durable		
102-15	Principaux impacts, risques et opportunités	Politique à long terme Conséquences du changement climatique RG Gestion des risques Charte de développement durable		
Éthique et intégrité				
102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	Éthique et gouvernance d'entreprise RG Notre vision, nos valeurs et notre stratégie Charte de développement durable		
102-17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	Valeurs et normes de comportement		
Gouvernance				

102-18	Structure de gouvernance	RG Structure du groupe et actionariat Gestion du développement durable	
102-19	Délégation de l'autorité	RG Organisation interne Gestion du développement durable Développement du personnel	Le processus annuel de détermination des objectifs englobe des aspects économiques, écologiques et sociaux. Il inclut tant les unités organisationnelles que les individus.
102-20	Responsabilité de la direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	Gestion du développement durable RG Gouvernance d'entreprise	
102-21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	Transparence et dialogue avec les parties prenantes	
102-22	Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités	RG Conseil d'administration	
102-23	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	RG Conseil d'administration	Les domaines de compétence du Conseil d'administration et de la Direction générale sont distincts ; la présidente du Conseil d'administration n'occupe aucune fonction de gestion des affaires auprès de la BCBE.
102-24	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	RG Organisation interne	Les membres et la présidente ou le président du Conseil d'administration ainsi que les membres du comité de rémunération sont élus par l'Assemblée générale pour une durée d'un an. En cas de besoin, une commission de sélection composée de membres du Conseil d'administration évalue des candidates et des candidats appropriés et soumet des propositions au Conseil d'administration. Celui-ci dépose les requêtes devant l'Assemblée générale. Les membres du Conseil d'administration doivent faire preuve d'initiative, être indépendants, connaître les interdépendances économiques ainsi que le monde bancaire et posséder de l'expérience dans le secteur bancaire. Par ailleurs, le processus de sélection prend en compte une composition interdisciplinaire de l'organe en matière de connaissances spécialisées ainsi qu'une diversité appropriée (hommes/femmes, groupes d'âge, membres francophones).
102-25	Conflits d'intérêts	RG Gouvernance d'entreprise Pratiques de vente responsables Principes de base en tant qu'employeur	
102-25	Conflits d'intérêts	RG Gouvernance d'entreprise Pratiques de vente responsables Principes de base en tant qu'employeur Valeurs et normes de comportement	
102-26	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la définition de l'objet social, des valeurs et de la stratégie	Gestion du développement durable	Élaborée lors de plusieurs séances du Conseil d'administration, la Stratégie 2025 a été approuvée lors de la séance du Conseil d'administration du 12 août 2020. Tant la présidente du Conseil d'administration que le CEO ont activement influencé le développement de la Charte de développement durable 2020 à 2023 ; la libération formelle a été effectuée par la Direction générale.
102-27	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé		Chaque année, le Conseil d'administration effectue un atelier de deux jours au cours duquel la stratégie est examinée. À cette occasion, il approfondit des sujets d'actualité et d'avenir concernant la banque et met à profit les opportunités de formation dans les domaines économiques, écologiques et sociaux.

102-28	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	RG Organisation interne	
102-29	Identification et gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	Gestion du développement durable RG Gestion des risques	
102-30	Efficacité des procédures de gestion des risques	RG Gestion des risques	
102-31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	RG Gestion des risques	
102-32	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable	Gestion du développement durable	
102-33	Communication des préoccupations majeures	Transparence et dialogue avec les parties prenantes	Après consultation du CEO, des propositions de solution sont élaborées. Les préoccupations d'importance considérable sont soumises à la Direction générale, respectivement au Conseil d'administration.
102-34	Nature et nombre total de préoccupations majeures		La plupart des préoccupations importantes sont exprimées à la direction opérationnelle de la banque et traitées dans le cadre des instruments institutionnalisés pour recueillir et gérer les réactions des clients. Dans des cas exceptionnels uniquement, les préoccupations importantes sont directement adressées au Conseil d'administration : le nombre total annuel s'élève à quelques dizaines.
102-35	Politiques de rémunération	RG Rapport de rémunération Principes de base en tant qu'employeur	
102-36	Procédure de détermination de la rémunération	RG Rapport de rémunération	
102-37	Implication des parties prenantes dans la rémunération	Actionnaires	
102-38	Ratio de rémunération totale annuelle	Politique salariale raisonnable	
102-39	Pourcentage d'augmentation du ratio de rémunération totale annuelle	Politique salariale raisonnable	
Implication des parties prenantes			
102-40	Liste des groupes de parties prenantes	Transparence et dialogue avec les parties prenantes	
102-41	Accords de négociation collective	Responsabilité en tant qu'employeur Collaborateurs	8
102-42	Identification et sélection des parties prenantes	Thèmes principaux Transparence et dialogue avec les parties prenantes	
102-43	Approche de l'implication des parties prenantes	Transparence et dialogue avec les parties prenantes RG Droits sociaux des actionnaires	
102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	Transparence et dialogue avec les parties prenantes	
Pratique de reporting			
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés		Au 31 décembre 2021, la BCBE ne détenait aucune filiale sujette à consolidation. Le Rapport de développement durable concerne la maison mère de la BCBE. Certaines déclarations se rapportent toutefois à certains des principaux prestataires de services externalisés de la BCBE.
102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	Thèmes principaux	
102-47	Liste des enjeux pertinents	Thèmes principaux	
102-48	Réaffirmation des informations		Aucune
102-49	Modifications relatives au reporting		Aucune

102-50	Période de reporting	Rapports de la BCBE	
102-51	Date du rapport le plus récent		Rapport de développement durable 2020 de mars 2021, publication : 18 mars 2021
102-52	Cycle de reporting	Rapports de la BCBE	
102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	Impressum	
102-54	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	Rapports de la BCBE	
102-55	Index du contenu GRI	Index GRI	
102-56	Vérification externe	Rapports de la BCBE	
Pratiques de vente responsables			
Approche managériale			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	Pratiques de vente responsables	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	Pratiques de vente responsables Placements Crédits Principes de base en tant qu'employeur	12
103-3	Évaluation de l'approche managériale	Pratiques de vente responsables	
Commercialisation et étiquetage			
417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Pratiques de vente responsables	
417-2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage		Aucune
417-3	Cas de non-conformité concernant la communication marketing		Aucune
Satisfaction clientèle et protection des données client			
Approche managériale			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	Satisfaction de la clientèle et protection des données client	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	Satisfaction de la clientèle et protection des données client	
103-3	Évaluation de l'approche managériale	Satisfaction de la clientèle et protection des données client	
Confidentialité des données des clients			
418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes des données des clients		Aucune
Placements : investissements responsables			
Approche managériale			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	Pratiques de vente responsables	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	Placements	7, 12
103-3	Évaluation de l'approche managériale	Placements	
Portefeuille produit			
G4-FS6	Part de portefeuille pour segment d'activité	RG Domaines d'activité diversifiés RG L'exercice 2021	
G4-FS8	Produits et services présentant une utilité écologique	Tableau Placements Tableau Crédits	
Approche Active-Ownership			
G4-FS10	Part de la Clientèle commerciale avec laquelle les thèmes environnementaux et sociaux sont abordés	Engagement accru	

G4-FS11 Part des placements dont la performance écologique et sociale a été évaluée Engagement accru

Crédits : critères sociaux et environnementaux			
Approche managériale			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	Pratiques de vente responsables Crédits	Les affaires avec l'étranger n'ont qu'une importance restreinte pour la BCBE. Elles sont limitées à 5 % de la somme moyenne du bilan de ces trois dernières années. Les crédits d'exportations ne sont en général accordés qu'en respect des dispositions SERV (Assurance suisse contre les risques à l'exportation) et pour autant que les critères du développement durable soient remplis.
103-2	L'approche managériale et ses composantes	Crédits	7
103-3	Évaluation de l'approche managériale	Crédits	
Portefeuille produit			
G4-FS7	Produits et services présentant une utilité sociale	Tableau Crédits RG Domaines d'activité diversifiés	8
Employeur responsable et gestion des changements			
Approche managériale			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	Principes de base en tant qu'employeur Responsabilité en tant qu'employeur	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	Responsabilité en tant qu'employeur	8
103-3	Évaluation de l'approche managériale	Responsabilité en tant qu'employeur	
Performance économique			
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	Caisse de pension saine RG Institutions de prévoyance RG Situation économique institutions de prévoyance	
Présence sur le marché			
202-1	Ratios entre le salaire au premier échelon standard par genre comparé au salaire minimum local	RG Sites de la BCBE	Les salaires d'entrée standard pour le personnel employé à durée indéterminée correspondent au minimum au salaire minimal CCT banques (CCT = Convention sur les conditions de travail du personnel bancaire). En outre, les principes du gouvernement d'entreprise selon lesquels le montant de la rémunération le plus élevé ne doit pas dépasser le vingtuple du montant de la rémunération le plus bas s'appliquent.
Relations employés / direction			
402-1	Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	Responsabilité en tant qu'employeur	Des règles détaillées figurent dans le droit du travail et dans la CCT banques. Dans la mesure où ils concernent les rapports de travail, les délais de communication correspondent au minimum aux délais de résiliation légaux ou à ceux du contrat de travail si ces derniers sont plus longs.
Santé et équilibre vie privée / vie professionnelle			
Approche managériale			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	Principes de base en tant qu'employeur Santé et équilibre vie privée / vie professionnelle	Dans le secteur financier, les risques pour la santé se situent principalement au niveau des maladies psychiques ; ils sont liés à une charge de travail importante, à la peur de l'échec et au stress. La BCBE prend des mesures préventives en matière de promotion de la santé et s'engage ainsi à réduire au minimum les risques de maladies professionnelles.

103-2	L'approche managériale et ses composantes	Santé et équilibre vie privée / vie professionnelle		8
103-3	Évaluation de l'approche managériale	Santé et équilibre vie privée / vie professionnelle		
Emploi				
401-2	Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	Égalité des salaires certifiée		8
Santé et sécurité au travail				
403-1	Système de management de la santé et de la sécurité au travail	Santé et équilibre vie privée / vie professionnelle		8
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	Santé et équilibre vie privée / vie professionnelle		
403-3	Services de santé au travail	Santé et équilibre vie privée / vie professionnelle		
403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	Transparence et dialogue avec les parties prenantes	Il ne serait guère pertinent de constituer un comité spécifique chargé de la sécurité au travail et de la protection de la santé. La Commission du personnel (COPE) de la BCBE défend les intérêts des collaborateurs sur ces thèmes également, face aux instances dirigeantes de la banque.	
403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	Santé et équilibre vie privée / vie professionnelle	Les collaborateurs de secteurs à risque (tels que la technique des bâtiments, la logistique, l'infrastructure) effectuent des modules de formation personnelle ou participent à des formations spécialisées proposées par des associations professionnelles. De plus, tous les collaborateurs reçoivent régulièrement des informations via BCBE Share.	
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	Santé et équilibre vie privée / vie professionnelle		8
403-7	Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	Santé et équilibre vie privée / vie professionnelle		
403-8	Travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail		Tous	
403-9	Accidents du travail	Tableau Santé		
403-10	Maladies professionnelles	Tableau Santé		
Formation initiale et continue				
Approche managériale				
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	Principes de base en tant qu'employeur Formation initiale et continue		
103-2	L'approche managériale et ses composantes	Principes de base en tant qu'employeur Formation initiale et continue		4, 8
103-3	Évaluation de l'approche managériale	Formation initiale et continue		
Formation et éducation				
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Tableau Formation initiale et continue	Les chiffres-clés sont exprimés en jours, un jour équivalant à 8,4 heures. Les journées de formation comprennent des journées de cours en ligne et en présentiel ainsi qu'une plateforme interne servant à l'auto-apprentissage. Les statistiques ne prennent pas en compte l'apprentissage sur le lieu de travail, même si c'est sous cette forme qu'une grande partie des connaissances sont acquises. Une ventilation des chiffres-clés par genre imposerait actuellement une charge de travail disproportionnée, raison pour laquelle la BCBE renonce à effectuer cette répartition. Les exigences en matière de formation étant indépendantes du sexe, le nombre de jours de	4, 8

			formation devrait être du même ordre de grandeur pour les collaborateurs et pour les collaboratrices.	
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Formation initiale et continue		4, 8
404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Développement du personnel		4, 8
Diversité et égalité des chances				
Approche managériale				
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	Principes de base en tant qu'employeur Diversité et égalité des chances		
103-2	L'approche managériale et ses composantes	Principes de base en tant qu'employeur Diversité et égalité des chances		8
103-3	Évaluation de l'approche managériale	Principes de base en tant qu'employeur Diversité et égalité des chances		
Présence sur le marché				
202-2	Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	RG Sites de la BCBE	En adéquation avec sa volonté d'enracinement régional, la BCBE recrute la grande majorité de son personnel localement, sur ses marchés régionaux.	8
Emploi				
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Tableau Effectif	Afin de faciliter la lecture, les chiffres ne sont pas ventilés par groupe d'âge.	8
401-3	Congé parental	Tableau Maternité / paternité	Contrairement à d'autres pays européens, la Suisse ne connaît pas le « congé parental ». Partant, dans le cadre de ce rapport, la BCBE se limite aux taux de retour et de continuation des collaboratrices. Les ayants droit au congé maternité ou paternité sont tous les collaborateurs actifs dans un rapport de travail régulier depuis plus de trois mois.	8
Diversité et égalité des chances				
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	Tableau Diversité		8
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	Politique salariale raisonnable Égalité des salaires certifiée		8
Lutte contre la discrimination				
406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises		Aucune	
Engagement social				
Approche managériale				
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	Engagement social		
103-2	L'approche managériale et ses composantes	Engagement social		8, 12
103-3	Évaluation de l'approche managériale	Engagement social		
Performance économique				
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	Engagement économique	Les frais d'exploitations et les investissements dans les collectivités ne font pas l'objet d'un compte rendu séparé.	7, 8
Impacts économiques indirects				
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	Tableau Crédits RG Domaines d'activité diversifiés		7
203-2	Impacts économiques indirects significatifs	Politique à long terme		8

		RG Domaines d'activité diversifiés		
Communautés locales				
413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	Engagement social Or Fairtrade		
413-2	Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales		La BCBE s'efforce d'éviter ou de minimiser les effets négatifs. Elle assume cette responsabilité dans le cadre de sa politique d'affaires à caractère durable.	
G4-FS13	Points d'accès dans des zones à faible densité ou à faibles structures urbaines	RG Réseau de distribution	Points d'accès dans des zones à faible densité ou à faibles structures urbaines	8
G4-FS14	Initiatives pour un accès facilité des personnes défavorisées aux prestations de services financiers	Accès à des services financiers		8
Approvisionnement régional à caractère durable				
Approche managériale				
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	Engagement social Approvisionnement régional à caractère durable		
103-2	L'approche managériale et ses composantes	Approvisionnement régional à caractère durable		8, 12
103-3	Évaluation de l'approche managériale	Approvisionnement régional à caractère durable		
Pratiques d'achats				
204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	Approvisionnement régional à caractère durable RG Sites de la BCBE		12
Évaluation environnementale des fournisseurs				
308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	Approvisionnement régional à caractère durable		
308-2	Impacts environnementaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Approvisionnement régional à caractère durable	Le nombre de fournisseurs audités n'est pas systématiquement recensé. Aucun effet défavorable n'a été constaté.	
Évaluation sociale des fournisseurs				
414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	Approvisionnement régional à caractère durable		
414-2	Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Approvisionnement régional à caractère durable	Le nombre de fournisseurs audités n'est pas systématiquement recensé. Aucun effet défavorable n'a été constaté.	
Éthique et gouvernance d'entreprise				
Approche managériale				
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	Éthique et gouvernance d'entreprise		
103-2	L'approche managériale et ses composantes	Éthique et gouvernance d'entreprise		
103-3	Évaluation de l'approche managériale	Éthique et gouvernance d'entreprise		
Performance économique				
201-4	Aide financière publique	RG Approche entrepreneuriale	La BCBE ne bénéficie d'aucune subvention étatique. La garantie d'État a été réduite au 1 ^{er} janvier 2006, et le retrait est effectif depuis fin 2012.	
Lutte contre la corruption				
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Éthique et gouvernance d'entreprise	Jusqu'à présent, aucune vérification extraordinaire ne s'est révélée nécessaire outre les processus de contrôle établis.	
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Éthique et gouvernance d'entreprise		
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises		Aucun cas ne s'est présenté jusqu'à présent ; aucune mesure spécifique n'est donc requise.	
Comportement anticoncurrentiel				

206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	Aucune plainte déposée spécifiquement contre les banques cantonales ou contre la BCBE
-------	--	---

Liberté syndicale et négociation collective

407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	Aucune. Aucun site de la BCBE ni aucun de ses fournisseurs ne se trouve dans des régions à risque. La liberté d'association est ancrée dans la Constitution fédérale (article 23). La BCBE soutient les activités syndicales de ses collaborateurs et ne s'oppose aucunement à leur adhésion à un syndicat. La BCBE rend ses collaborateurs attentifs à l'Association suisse des employés de banque (ASEB) sur Intranet et lors des journées d'introduction des nouveaux collaborateurs. Par ailleurs, un collaborateur de la BCBE est membre du Comité directeur de l'ASEB.
-------	--	--

Politiques publiques

415-1	Contributions politiques	Aucune. La BCBE ne soutient ni parti politique ni politicien. La BCBE adopte une attitude neutre sur les plans politique et confessionnel. La banque ne prend pas position politiquement. Les intérêts des banques cantonales (procédures politiques, initiatives proposées par le secteur financier, etc.) ou du secteur financier dans son ensemble sont représentés par l'Association suisse des banquiers (ASB) et par l'Union des Banques Cantonales Suisses (UBCS). La BCBE est membre de ces deux organisations.
-------	--------------------------	---

Conformité socio-économique

419-1	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	Aucune
-------	--	--------

Transparence et dialogue avec les parties prenantes

Approche managériale

103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	Transparence et dialogue avec les parties prenantes
103-2	L'approche managériale et ses composantes	Transparence et dialogue avec les parties prenantes
103-3	Évaluation de l'approche managériale	Transparence et dialogue avec les parties prenantes

Indicateur individuel

Satisfaction clientèle	Transparence et dialogue avec les parties prenantes
------------------------	---

Chances et risques du changement climatique

Approche managériale

103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	Conséquences du changement climatique
103-2	L'approche managériale et ses composantes	Conséquences du changement climatique
103-3	Évaluation de l'approche managériale	Conséquences du changement climatique

7

Performance économique

201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	Conséquences du changement climatique Charte de développement durable	Les conséquences financières résultant explicitement du changement climatique dépendent de nombreux facteurs ; partant, elles ne sont pas calculées intégralement. Les dépenses de protection de l'environnement sont comprises dans les budgets des unités organisationnelles ; elles ne font pas l'objet d'une quantification distincte. La BCBE met en oeuvre la redistribution de la taxe sur le CO ₂ en faveur de mesures de protection du climat et dans le but de compenser ses émissions de CO ₂ .
-------	---	--	--

Consommation des ressources et émissions

Approche managériale

103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	Écologie d'entreprise et protection du climat Consommation des ressources et émissions	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	Écologie d'entreprise et protection du climat Consommation des ressources et émissions	8, 12
103-3	Évaluation de l'approche managériale	Écologie d'entreprise et protection du climat Consommation des ressources et émissions	

Matières

301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	Papier Tableau Consommation des ressources	Pour la BCBE, ce point concerne principalement la consommation de papier.	12
301-2	Matières recyclées utilisées	Papier Tableau Consommation des ressources		12
301-3	Produits et matériaux d'emballage valorisés		Cette information ne s'applique pas à la BCBE, étant donné que, en sa qualité de prestataire de services financiers, elle ne fabrique pas de produits physiques.	

Énergie

302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	Électricité Chaleur Tableau Consommation des ressources	La consommation énergétique englobe la consommation d'électricité et de chaleur des partenaires externes. La rubrique « Consommation de chaleur en recourant aux énergies renouvelables » comprend aussi bien la chaleur à distance achetée qui provient de sources d'énergie renouvelables, que la chaleur produite dans les propres locaux de la BCBE à partir de sources d'énergie renouvelables. Depuis 2018, la consommation énergétique des véhicules de fonction de la BCBE est prise en compte ; les valeurs des années 2015 à 2017 ont été adaptées en conséquence.	7, 12
302-2	Consommation énergétique en dehors de l'organisation	Électricité Chaleur Tableau Consommation des ressources	Les informations sous 302-2 ne sont pas disponibles séparément, car la méthode employée par les standards ApME se concentre sur un seul indicateur environnemental, à savoir les gaz à effets de serre exprimés en équivalent CO ₂ . Ceux-ci sont en étroite corrélation avec la teneur énergétique, lors des processus de combustion, de sorte que l'indicateur 302-2 mesuré en joules ne fournirait que peu d'informations supplémentaires pertinentes pour une activité bancaire.	7, 12
302-3	Intensité énergétique	Tableau Consommation des ressources	La consommation énergétique par collaborateur prend en compte la consommation énergétique figurant sous 302-1.	7, 12
302-4	Réduction de la consommation énergétique	Consommation des ressources et émissions	Au cours des dernières années, la consommation d'énergie dans le réseau de sites a pu être réduite continuellement, tandis que le volume d'affaires a sensiblement progressé.	7, 12
302-5	Réduction des besoins énergétiques des produits et des services	Consommation des ressources et émissions		7, 12

Eau et effluents

303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée		La totalité des sites de la BCBE est reliée au système local d'approvisionnement en eau ainsi qu'à des stations locales d'épuration des eaux usées.	
303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau		Hormis les effluents des bâtiments de la BCBE et ceux des systèmes de refroidissement, la banque ne rejette pas d'effluent.	
303-3	Prélèvement d'eau	Déchets et eau		

		Tableau Consommation des ressources	
303-4	Rejet d'eau	Déchets et eau	
		Tableau Consommation des ressources	
303-5	Consommation d'eau	Déchets et eau	
		Tableau Consommation des ressources	
Biodiversité			
304-1	Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées		La BCBE ne possède aucun immeuble à proximité ou à l'intérieur de zones protégées.
304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité		Les services financiers fournis par la BCBE n'ont qu'un effet indirect sur la biodiversité. Dans le cadre des financements, nous veillons au respect des charges publiques ayant trait à la biodiversité. La politique de crédits de la BCBE et les principes de conduite en matière de crédits constituent, dans ce contexte, les éléments fondamentaux. Lors de l'achat de précurseurs, la BCBE aiguille les producteurs (les papiers, les imprimables et les produits en bois doivent être certifiés FSC ou PEFC).
304-3	Habitats protégés ou restaurés		Aucun
304-4	Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées par les opérations		Aucun
Émissions			
305-1	Émissions directes de GES (champ d'application 1)	Tableau Émissions	12
305-2	Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	Tableau Émissions	12
305-3	Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	Tableau Émissions	12
305-4	Intensité des émissions de GES	Tableau Émissions	
305-5	Réduction des émissions de GES	Émissions Tableau Émissions	
305-6	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	Tableau Émissions	Les principales substances appauvrissant la couche d'ozone émises par la BCBE proviennent de pertes de liquide de refroidissement et de fuites d'agents d'extinction. Celles-ci sont prises en compte dans le calcul des émissions de gaz à effet de serre.
305-7	Émissions d'oxydes d'azote (NOX), d'oxydes de soufre (SOX) et autres émissions atmosphériques significatives		Les informations sous 305-7 ne sont pas disponibles séparément, car la méthode employée par les standards ApME se concentre sur un seul indicateur environnemental, à savoir les gaz à effets de serre exprimés en équivalent CO ₂ . Étant donné que ces réductions dans les processus de combustion ont des effets positifs également sur les émissions d'autres agents polluants, ces dernières ne font pas office d'indicateurs distincts.
Déchets			
306-1	Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets		La BCBE produit principalement des déchets en papier (dossiers et vieux papier) ainsi que des ordures ménagères.
306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Déchets et eau	Tous les déchets de la BCBE sont éliminés selon les règles en vigueur par des entreprises spécialisées ou recyclés. Sont considérés comme des déchets spéciaux les composants non recyclés de déchets électriques et électroniques ainsi que les batteries. Ceux-ci sont éliminés selon les règles en vigueur par des entreprises spécialisées.

306-3	Déchets générés	Tableau Émissions	12
306-4	Déchets non destinés à l'élimination	Tableau Émissions	
306-5	Déchets destinés à l'élimination	Tableau Émissions	
Conformité environnementale			
307-1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	Aucune	

¹ RG = Rapport de gestion / ODD = Objectif de développement durable.

² Les normes GRI utilisées dans le présent rapport sont conformes à la version 2016. Exceptions : GRI 303 et GRI 403 = version 2018 ; GRI 306 = 2020.

